

C - L'APOGEE1.- *L'EPOQUE DU MAXIMUM ET LA REDISTRIBUTION DE LA POPULATION.*

La Région de Roanne et le Haut Beaujolais ont connu leur maximum de population entre 1866 et 1896, la population augmentant très légèrement entre ces deux dates, pour diminuer ensuite. La densité est, en 1896, de 90 habitants/km², soit 22 % de plus que la moyenne nationale. Elle est particulièrement élevée dans les campagnes : en 1866, l'année du maximum de population rurale, elle est de 70 hab./km², soit 43 % de plus que la valeur nationale. La densité urbaine, si on peut s'exprimer ainsi, c'est-à-dire la population urbaine rapportée à la surface totale, n'en est pas moins en 1896, avec 28,6 hab./km², légèrement supérieure à la valeur nationale, ce qui est cependant relativement faible pour une région industrielle.

La croissance de la population a été particulièrement forte (1 % par an) de 1846 à 1866, c'est-à-dire pendant l'âge d'or de la manufacture (belles heures de la mousseline, adoption du vichy par la fabrique traditionnelle et début de pénétration de la soierie). Elle intéresse exclusivement, Roanne mise à part, les pays manufacturiers de la rive droite de la Loire, qui rassemblent plus des deux tiers des habitants. Les campagnes agricoles de l'Ouest et du Nord ont des densités moyennes (50 hab/km²), stationnaires ou en diminution dans le Brionnais ; elles ne possèdent, en dehors de Roanne et de Marcigny, que des bourgs, dont la population agglomérée ne dépasse pas 2 000 habitants. Dans les pays manufacturiers de l'Est, dont la densité moyenne dans les campagnes est supérieure à 100 hab./km², la diminution dans les hautes vallées descendant du massif du Saint-Rigaux (Reins, Azergues, Grosnes, Sornin), où l'adaptation de la vieille manufacture (filature à main, tissage des toiles communes en chanvre ou coton) s'est mal faite, a été largement compensée par l'augmentation dans la zone de la mousseline. Le fait le plus caractéristique est la forte augmentation de la population des petites villes, toutes comprises entre 2 000 et 3 500 habitants agglomérés (Charlieu, Chauffailles, Cours, Thizy et Bourg-de-Thizy, Amplepuis, Saint-Symphorien-de-Lay, Panissières), à l'exception de Tarare (15 000 habitants), qui se hisse au niveau de l'agglomération de Roanne (21 400 avec Le Coteau et le faubourg Mulsant, qui vient d'être détaché de Riorges). En valeur absolue, l'augmentation de la population urbaine est alors,

pour l'ensemble de la région étudiée, égale à celle de la population rurale et légèrement inférieure à celle constatée pour la période de 1866-1896, considérée comme celle de l'urbanisation. En valeur relative, même compte tenu de la faible valeur de départ, elle est forte : 3,3 % par an.

De 1866 à 1896, la légère augmentation de population cache des évolutions divergentes. Il y a d'abord un rééquilibrage, une atténuation de la dissymétrie entre les pays manufacturiers de l'Est et les pays de l'Ouest, restés longtemps exclusivement agricoles, qui groupent maintenant 40 % de la population. Cela tient d'une part à l'achèvement de la mise en valeur de la plaine de Roanne et à l'apogée du vignoble, vite reconstitué après le phylloxéra. Cela tient d'autre part à la concentration urbaine, qui accompagne la grande industrie à Roanne, dont l'agglomération double pratiquement en 30 ans, passant de 21 400 à 40 000 habitants, et dans la vallée de la Trambouze, où Thizy passe de 5 000 à 9 500 et Cours de 5 000 à près de 8 000 (1). Au contraire, la population des zones manufacturières diminue. Dans le Rhône, la densité de la population rurale (2) descend de 104 à 82 hab./km², ce qui ne fait qu'atténuer le surpeuplement. Parallèlement, la population des petites villes diminue : Tarare connaît son maximum en 1866, Chauffailles en 1876, Charlieu en 1881, Amplepuis, Cours et Panis-sières en 1886 ; Thizy le connaîtra dès 1901. On constate que le maximum de population se place à la même date dans les villes et les communes rurales environnantes. Roanne, qui concentre maintenant 40 % de la population urbaine, ne recueille qu'une partie de la population de la montagne manufacturière. En effet, la faible augmentation constatée à l'échelle de l'ensemble de la région témoigne d'un exode "rural", qui est équivalent à l'excédent naturel.

2.- LE DEVELOPPEMENT DE LA GRANDE INDUSTRIE COTONNIERE (3)

Malgré une bonne desserte en voies de communications modernes, le Haut Beaujolais et la Région de Roanne semblaient se complaire dans l'âge manufacturier. La mécanisation apparaît brusquement à Roanne dans le tissage du coton, comme une conséquence indirecte de la guerre de 1870. Désormais le monde de la grande industrie côtoie le monde manufacturier. Les usines basses au toit en dents de scie, dominées par les hautes cheminées, entourées de maisons de pierre, les "casernes", où s'entassaient les ouvriers, s'étaient dans la plaine comme à Roanne et à Villefranche, ou

se superposent en rangs serrés au flanc des buttes ou des versants, à Cours, Thizy, Amplepuis et dans maints bourgs de la montagne de Grandris à Panissières. Voilà un paysage nouveau qui se juxtapose aux campagnes verdoyantes, où seules, l'extrême densité des hommes et l'animation des routes et des marchés témoignaient d'une activité insolite dans ce monde agreste : la "boutique" se cachait sous la ferme et les fabriques des négociants n'étaient que d'énormes maisons, percées d'une multitude d'ouvertures. L'industrie ne marquait pas les mentalités : le fabricant était avant tout un négociant et si le paysan-tisseur-colporteur besognait dur, il ne songeait pas à s'étonner d'une misère séculaire et avait la fierté d'être son maître. De larges secteurs manufacturiers subsisteront dans les fabriques de Lyon et de Tarare. Et bientôt, après une génération à peine, il faudra au patronat local de remarquables facilités d'adaptation pour maintenir le "boom" de la mécanisation.

a) *L'essor prodigieux de la "cotonne" (1870-1890).*

Le traité de Francfort cédait l'Alsace à l'Allemagne. Or le groupe de Mulhouse était le principal fournisseur de vichy et la clientèle nationale se reporte sur le groupe de Roanne-Thizy. Pour répondre à ce brusque accroissement de la demande, les fabricants vont monter des tissages mécaniques. A vrai dire, on commençait à en parler. Un constructeur suisse, Honneger, prospectait la région ; un fabricant de Thizy, Adolphe Ovize avait été l'initiateur en 1863 et le tissage de Benoît Déchette était en construction à Amplepuis quand éclata la guerre. Les circonstances nouvelles vont précipiter le mouvement et les usines se concentrent à Roanne, bien placée pour recevoir le charbon et les filés de coton, tandis que Bourg-de-Thizy ne sera desservie par la voie ferrée qu'en 1882.

En 1874, on compte à Roanne, 3 tissages mécaniques ; en 1880, 15 et 4 000 métiers ; en 1889, qui marque un sommet, une vingtaine d'affaires avec 11 000 métiers, dont 1 500 répartis en six usines dans les bourgades voisines. Le tissage-type comprend 300 métiers et 300 ouvriers, avec un peu plus de femmes que d'hommes ; le tisseur surveille deux métiers et il faut bien autant de personnel dans la préparation (bobinage, cannetage, ourdissage, encollage), la finition ("visite" des pièces) et l'expédition. Les plus grosses affaires se dotent d'un atelier intégré de teinture, blanchiment et apprêt. Les industriels roannais se désintéressent du tissage à main : quelques fabricants contrôlent encore un millier de tisseurs, qui fournissent des étoffes

grossières. La production dépasse 30 millions de mètres (4 500 tonnes). A Thizy, la production des tissages mécaniques installés par les fabricants les plus importants et les plus avertis (2 000 métiers, 16 000 pièces de 55 mètres, soit 1 350 tonnes), est encore inférieure de moitié à celle des 8 000 métiers à main, dispersés entre Loire, Rhins, Azergues et Aron, l'affluent du Sornin qui passe à Belmont. Les toiles sont apportées au marché du mercredi par les petits fabricants des villages ou par les paysans eux-mêmes, en même temps que les produits du sol, et tout continue de se passer selon les anciennes pratiques. Il y a enfin des tissages mécaniques indépendants établis dans les bourgs (Montagny, Saint-Victor-sur-Rhins, Régny). On a même remis en activité pour les gros numéros la vieille filature de Cadolon.

La région cotonnière de Roanne-Thizy est en quelques années devenue la troisième de France, après le Nord et la Normandie et fournit le huitième de la production nationale. Elle emploie 14 000 ouvriers en usine, dont près de 10 000 à Roanne, où se sont installés de 1872 à 1886 3 000 paysans et leur famille. Pourtant le manque de main d'oeuvre est tel que les salaires sont, au dire du patronat, plus élevés de 30 % que ceux versés dans le Nord et en Normandie. La production de ces années fastes est encore peu diversifiée : c'est essentiellement le vichy populaire à carreaux, pour chemise, robe et tablier, destiné à la clientèle de la campagne et recherché pour la solidité des couleurs et le soin apporté à la fabrication. Les coupes sont achetées par les grossistes des grandes places de commerce, qui sont en même temps les banquiers des détaillants et colporteurs, qui se ravitaillent chez eux. Au début, les patrons et leurs employés principaux se rendaient dans les villes de foires : Lille, Amiens, Alençon, Paris, Châlons-sur-Marne, Dijon, Macon, Limoges, Brive, Toulouse et Beaucaire ; ces deux dernières particulièrement importantes, l'une car elle ouvre le marché espagnol, l'autre pour le Levant. Par la suite, grâce au train, les grossistes viendront eux-mêmes visiter les industriels.

L'évolution de Cours est parallèle. Des améliorations techniques, dues à la collaboration des tisseurs et des artisans locaux, ont transformé l'ingrate fabrication des médiocres "grisons" d'autrefois. Elles ont entraîné la concentration du travail dans de vastes ateliers et la production bon marché trouve aisément des débouchés. De 1880 à 1890, la mécanisation du

tissage se généralise et les usines actuelles, intégrées de la carderie à l'impression, et qui occupent de 100 à 200 ouvriers, sortent de terre. Elles débordent de Cours, pour s'installer dans le bassin de Pont-Trambouze, annexe érigée de toutes pièces et constituée en commune indépendante en 1876 et à Marnand, près de Thizy. L'industrie de la couverture occupe 2 000 ouvriers, venus particulièrement de la haute vallée du Reins, touchée par la ruine des filatures mécaniques. Elle représente dans les années 90 un chiffre d'affaires de 8 millions et la moitié de la production nationale. Ce sont toujours des articles de qualité médiocre, obtenus à partir de chiffons et de déchets de fabrication, destinés en grande partie aux colonies : c'est la couverture de "traite" échangée dans les comptoirs d'Afrique Noire ou la couverture de "cheval" pour l'Amérique du Sud.

b) La "cotonne" entre la grande série et la qualité. (1890-1910)

En 1889, se terminent pour Roanne et Thizy, les années faciles et la croissance en flèche. Les chiffres fournis en 1900 par le Syndicat de l'Industrie Textile de Roanne-Thizy et la Région répètent à peu de choses près ceux de 1889 : 17 000 métiers mécaniques et 15 000 ouvriers. Les articles de consommation courante connaissent alors les limites de la surproduction. Ils se heurtent à la concurrence des autres régions françaises : la Normandie et la région de Cholet, qui se sont mises à leur tour au vichy populaire ; le Nord, pour les articles lourds (linge de table et de maison, draps, toiles à matelas, coutils), les Vosges pour les écrus ; et à la concurrence étrangère (anglaise et allemande surtout). La Région de Roanne se trouve mal placée à cause de la cherté relative de la main d'oeuvre, des disponibilités financières limitées des affaires familiales, à cause enfin du coût supérieur des filés de coton. C'est la seule grande région textile qui n'ait pas de filatures (on a vu que celles montées à la fin du XVIIIe Siècle avaient périclité faute de se moderniser) et les tarifs imposés par la compagnie Paris-Lyon-Méditerranée sont défavorables : le prix du transport d'une tonne de tissu est deux fois plus élevé de Roanne à Bordeaux (600 km) que de Rouen à Bordeaux (800 km) (4). D'autre part les débouchés s'amenuisent. A la suite des tarifs Méline de 1892, contre lesquels proteste la Chambre de Commerce de Roanne qui a en la matière le mérite de la lucidité, les débouchés des pays voisins, en particulier l'Espagne, se ferment complètement. Le marché se trouve réduit à l'hexagone et aux pays coloniaux (4bis).

- La spécialisation de Roanne dans l'article fantaisie.

Devant les difficultés de la vente, les industriels roannais vont abandonner la toile de vichy limitée à quelques types de carreaux et fabriquée avec des filés de gros numéro, pour la production fantaisie destinée à la population exigeante des villes. Ils proposent une gamme étendue de modèles (on compte des collections de 8 000 échantillons pour la place), où jouent la variété des couleurs, la complexité des armures (5). En 1881, les premiers tissus fantaisie apparaissent dans les collections ; dès 1889, ils constituent l'essentiel de la fabrication ; à partir de 1893, on ne fait pratiquement plus le vichy commun. Le tissage Déchelette d'Amplepuis est spécialisé dans les métrages pour la haute couture parisienne. D'autres maisons se consacrent aux articles spéciaux pour les marchés coloniaux (toiles sénégalaises, beaux pagnes). Les exportations reprennent et augmentent régulièrement de 150 à 713 tonnes, entre 1900 et 1908 (6).

Une telle adaptation de la production a demandé une orientation nouvelle des habitudes, des marchés et des techniques. Pour se tenir au courant de la mode, l'industriel fréquente les courses, les réceptions, les grandes premières à Paris et fait appel à des spécialistes attentifs à toutes les nouveautés. Les ventes se font toujours aux grossistes, dont la clientèle a évolué et, de plus en plus, aux grands magasins, qui absorbent le tiers des ventes et dont les acheteurs viennent sur place. Pour les colonies, les relations sont étroites avec les maisons de négoce des grands ports, ou bien des comptoirs sont établis. Ainsi les tissages Dumarest, dont l'attention avait été attirée sur l'Indochine par leur cousin, le député Audiffred, président de la commission des colonies à la Chambre, en ont établi à Saïgon et à Phnom-Penh en 1887 et 1888. Il a fallu renouveler le matériel, passer du métier ordinaire au métier à quatre navettes, qui permet de tisser simultanément en quatre couleurs, au métier à ratières et, pour les dessins les plus complexes, au métier Jacquard. Mais la fantaisie des couleurs n'aurait pas été possible si la teinturerie à Roanne ne s'était pas tenue à l'avant-garde de l'application des découvertes de la chimie.

Les établissements Sifferlen, Challand et Rollet, Vernay et Gerbay ont amélioré les procédés et, en relations avec les laboratoires de Lyon et d'Allemagne, rivalisent avec les maisons de Rouen, dont elles se rendent indépendantes. Il en ira de même pour la teinture de la laine vis-à-vis des

maisons de Paris et de Roubaix, ce qui aidera au développement de la bonneterie. L'application du noir d'aniline à partir de 1877 contribue à la prospérité du vichy simple, en popularisant les carreaux noirs et blancs. L'application des couleurs basiques de l'aniline (bleu de méthylène) jaune auramine, vert malachite) en 1883, des rouges, violets et grenats de l'alizarine en 1885, enfin celle très facile des couleurs de benzidine inventées en 1885 par Bayer, rendent possible le passage au vichy-fantaisie. Vers 1885-1890, Sifferlen reprend l'impression sur écheveaux, qui donne les chinés et en 1898, Gerbay installe la première machine à merceriser, utilisant le procédé mis au point l'année précédente par deux lyonnais, qui confère au coton l'aspect de la soie (7). Enfin, à partir de 1905, la pratique de la teinture en peloton sur bobine-soleil permet la mécanisation des opérations. L'évolution du blanchiment, de l'impression et de l'apprêt est beaucoup moins poussée qu'à Tarare et à Villefranche. Il faut cependant noter la pratique du lavage à fond pour enlever l'effet de l'envollage de la trame, par laquelle on obtient les zéphyrs solides et légers. La complexité des techniques fait que la transformation est confiée à des spécialistes et qu'on ne construit plus d'ateliers intégrés aux tissages. Les multiples usines qui occupaient 650 ouvriers en 1900, deux fois plus qu'en 1890, se regroupent en 1905 en deux puissantes sociétés : les Teintureries Roannaises Réunies, qui traitent 3 000 tonnes de filés par an et réalisent un chiffre d'affaires de 3 millions et la Compagnie Roannaise des Apprêts et Impressions. En dehors de Roanne, on ne trouve de Régný à Cours que de petites teintureries qui ne s'occupent que de couleurs ordinaires (8).

Tant d'initiatives n'écartent cependant pas tout problème. La production a certes augmenté pour un article plus recherché, grâce à la modernisation du matériel. Elle est passée de 30 millions de mètres en 1889 à 45-50 millions de mètres entre 1911 et 1913, avec un maximum de 55 millions en 1908, pour un parc de métiers qui varie peu en nombre, les disparitions d'entreprises étant compensées par les créations. Cela indique une situation structurelle de surproduction, aggravée par les variations énormes de la demande et l'impossibilité de stocker, qui sont le propre des industries de la mode. "Dès l'ouverture de la saison d'été, qui réalise le plus gros chiffre d'affaires, c'est-à-dire en septembre et, pour la saison d'hiver, dès février, les commissions affluent sur les articles nouveaux ; les livraisons sont demandées en toute hâte par une clientèle elle-même débordée ; le tissage n'arrive plus à produire suffisamment pour la satisfaire. Les suppressions

les réclamations se succèdent ; c'est la période de fiévreuse agitation, après laquelle vient celle de la morte saison, où le fabricant, las de solliciter en vain des ordres rémunérateurs, prend quelques engagements à pertes et surtout fabrique pour le rayon une marchandise dépréciée à l'avance... Le chômage, habituel pendant les mois d'été, de mai à septembre, réduit chaque année pendant cette période la production de 30 % et quelque-fois même se prolonge en hiver" (9).

Devant ces difficultés, une entreprise, Guerry-Duperray a dérogé à la règle des filés teints. En 1892, elle se lance dans la fabrication des écrus lourds pour vêtements de travail et monte à Montceau-les-Mines une usine de confection, qui utilise la main d'oeuvre féminine excédentaire. Mais les autres maisons persévèrent, constituant de moyennes entreprises familiales, ayant chacune sa personnalité, ses fabrications et sa clientèle propres. Elles contrôlent entre 250 et 700 métiers, rarement plus. D'ailleurs, les lois de l'industrie de luxe exigent plus de flair, de possibilité d'adaptation que de puissance. "Il semble, écrit Charles Déchelette, que ce sont les grandes organisations qui sont les plus frappées en raison de la difficulté qu'elles ont d'espérer une alimentation rémunératrice à leurs 1 000 ou 1 500 métiers" (10). L'auteur fait allusion ici aux établissements Chamussy, Grenot et Fouilland et au tissage Brécharde, les premiers à avoir introduit en 1878 le métier Jacquard. De toutes façons, il est remarquable que vingt

REPARTITION DES ENTREPRISES DE TISSAGES MECANQUES DE COTONNADES en 1913

Siège Social	Agglomération de Roanne	Agglomération de Thizy	Communes rurales	Total
plus de 1 000 métiers	2	-	-	2
de 450 à 750 "	8	2	1 (1)	11
de 200 à 450 "	10	5	2 (1)	17
de 50 à 150 "	-	7	10	17
nombre de tissages	20	14	13	47
nombre de métiers	11 400	4 000	3 300 (2)	18 700

(1) Déchelette frères à Montagny, Passot à Saint-Victor-sur-Rhins, Gouttard et Gringeat à Saint-Symphorien-de-Lay.

(2) y compris les petites entreprises de moins de 50 métiers.

ans après avoir mis sur pied la grande industrie cotonnière, les fondateurs ou la génération suivante aient su la consolider en l'adaptant aux contraintes d'une région, située loin des grands marchés d'approvisionnement et de vente. Ils lui ont donné l'aspect qu'elle conservera jusqu'à la crise de 1965. On peut retrouver à Thizy une évolution parallèle, sinon similaire.

- Les "marchands de tissus" de Thizy.

La spécialité de Thizy va rester la cotonne bon marché : vichy à carreaux pour blouses et tabliers, croisé (11) pour chemises, tissus coloniaux, car le prix de revient est moins élevé qu'à Roanne. La production demeure pour une large part dispersée dans de multiples ateliers mécaniques, de quelques métiers à quelques dizaines de métiers, qui se succèdent le long des rivières qui fournissent la force motrice ou dans les premiers bourgs à être électrifiés à partir de 1910. Les ateliers se substituent peu à peu au tissage à main, ce qui ne va pas sans drames sociaux. Des hameaux entiers, comme Mongrand près de Grandris, qui avait 180 habitants en 1900, peuplés de tisseurs en boutique, cultivant un jardin, une vigne, des lopins de terre, élevant quelques chèvres et deux vaches pour les plus aisés, sont désertés. A Lagresle, où il y avait beaucoup de tisseurs sans terre, ils essaient de se sauver en montant une coopérative et élisent un maire socialiste. Toujours est-il qu'en atelier ou en boutique, la main d'oeuvre est bon marché et les frais généraux peu élevés. Mais la consommation d'articles populaires n'est pas sans limites sur le marché national ; elle tend même à diminuer avec l'augmentation du niveau de vie. Les grandes maisons de Thizy ne peuvent se lancer dans l'article-fantaisie comme leurs collègues roannais : leurs disponibilités en capitaux sont plus réduites (il faut 500 000 francs-or pour monter un tissage de 350 métiers, ce qui est le minimum pour qu'une préparation autonome de la chaîne soit rentable^(10 bis)) et la main d'oeuvre est moins adroite.

Fabricants de tradition, les thizerots vont chercher la solution autant dans le négoce que dans la mécanisation. Ils vont offrir aux grossistes, qui viennent les visiter tous les mercredis, la gamme d'articles "de cavalerie" qui complètera la fabrication locale, soit en faisant travailler à façon dans les Vosges, soit en y achetant des écrus qu'ils feront imprimer ou apprêter à façon sur place. De même, ils prospectent les marchés coloniaux, où ils s'appliquent à satisfaire les besoins de la clientèle indigène, même les plus insolites : linceuls de bourrette (12), car les cadavres des

malgaches de haut rang doivent être pliés dans de la soie, fils de coton remplis de noeuds et d'aspérités imitant les bourres de laine pour le baroc. Ainsi la dizaine de "marchands de tissus", qui finissent par dominer la place, parvient à un chiffre d'affaires égal à celui de la cotonne de Roanne (30 millions) : il faudra établir à Thizy en 1912 un bureau auxiliaire de la banque de France. Ils installent leurs "magasins", où sont réceptionnés et expédiés les tissus, bâtisses solides et cossues, à plusieurs étages et à grandes ouvertures, le plus près possible de la Place du Commerce, où se tient le marché. Ils emploient cinq mille ouvriers dans les seules usines de l'agglomération, qui s'établissent dans le "Grand Creux" et les petits bassins en amont dans la vallée de la Trambouze, ou sur la butte dans des sites inconfortables : il faut abattre des pans de rocher et, comme il y a très peu d'eau, on utilise indéfiniment le produit de la condensation de la vapeur, qui se refroidit dans des mares. Les tissages sortent l'article classique, mais aussi, pour quelques-uns le vichy-fantaisie à l'imitation de Roanne, le linge de table et des articles nouveaux comme des tissus d'ameublement, des flanelles et doublures de coton, qui imitent l'article de Roubaix ; enfin les articles coloniaux, comme les tissus pour pagnes et turbans, les couvertures de bourrette multicolores, qui sont la fabrication quasi-exclusive d'ateliers à la campagne. Les teintureries, usines d'impression et d'apprêt teignent les filés, blanchissent, grattent la flanelle ou la finette, froissent le crêpe, impriment les écrus de motifs simples ou en dégravé (13), en grande série.

c) De grands capitaines d'industrie.

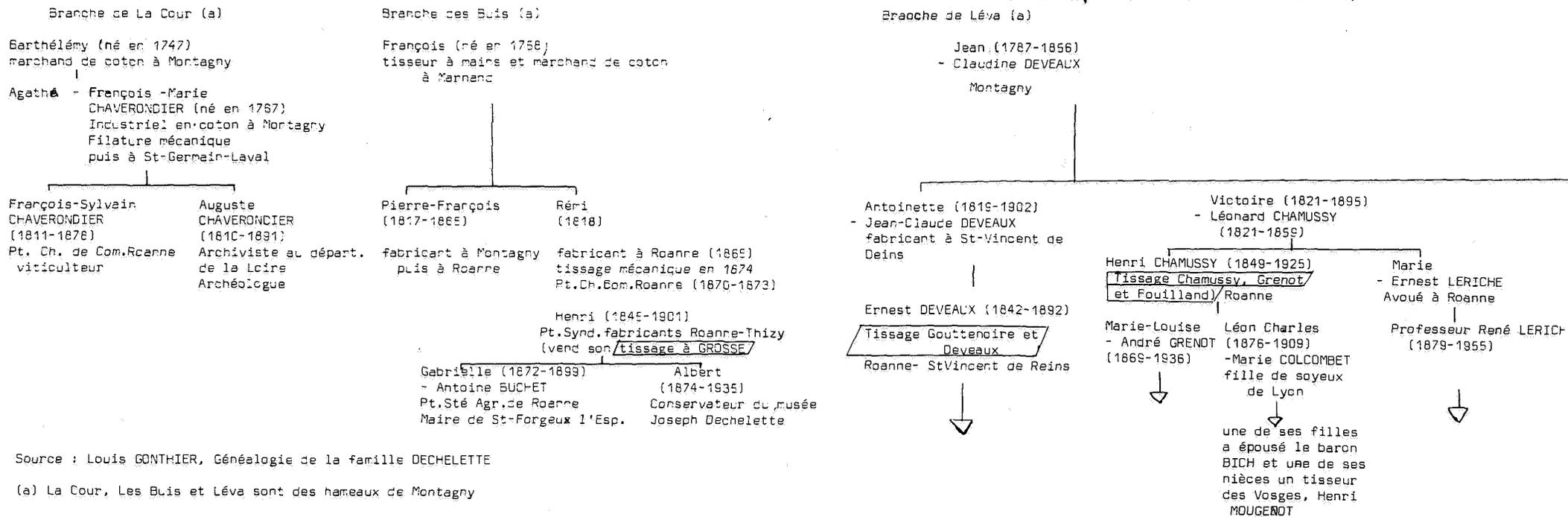
La prospérité de Roanne, l'étonnante éclosion dans les vallées de la montagne de cités ouvrières reposent sur quelques hommes, qui se sont dégagés du monde manufacturier. Si certains d'entre eux sont d'origine très modeste, il est difficile de parler à leur sujet de "paysans en sabot". D'ailleurs le plus pauvre paysan-tisseur s'est frotté au monde des villes, a voyagé comme colporteur, comme Antoine Chapon de Cours, qui a eu l'idée de l'industrie de la couverture, en voyant tisser à Moulins en 1825 des bandeaux de chiffons, alors qu'il cherchait à placer les produits de sa petite filature. Tous les grands patrons participent de près ou de loin au monde de la cotonne, en sont imprégnés depuis des générations. Mais ils se recrutent au moins au niveau des classes moyennes ; aucun, à notre connaissance, n'était à l'origine simple paysan-tisseur. On trouve des employés principaux, comme

érédard, de Lagresle, qui rachète en 1878 l'atelier de son patron Brison ;
 des rentiers comme Cherpin, propriétaire foncier à Sévelinges ; le plus
 souvent de petits fabricants de village, comme la quasi-totalité des indus-
 triels de Cours, comme Thoviste, originaire de la Chapelle-de-Mardore, qui,
 en 1870, ouvre un magasin à Thizy et en 1894 installe de grands établisse-
 ments au Grand-Creux, à Bourg-de-Thizy. Fabricant de village encore, le
 fondateur des établissements Marietton - Robin et Carrier, propriétaire
 d'une filature et d'un tissage de couvertures de coton en 1830-1840, à
 Allières, hameau de la rive droite de l'Azergues, et qui installe à Ample-
 puis, en 1870, l'usine de couvertures de laine qui existe toujours et que
 l'on peut rattacher au groupe de Thizy-Cours. Mais le plus souvent, ce sont
 des fabricants aisés qui ont derrière eux plusieurs générations de traditions
 et de biens familiaux, comme les Raffin, teinturiers et tisseurs depuis 1838.
 Le plus bel exemple est fourni par la famille Déchelette, de Montagny, que
 l'on retrouve en 1900, à la tête de cinq maisons parmi les plus importantes
 de Roanne : Chausussy-Grenot et Fouilland, Gouttenoire et Deveaux, Déchelette-
 Despierres, Déchelette Louis, Déchelette Rémi, qui vient de céder à Grosse et
 Déchelette Frères à Montagny. L'ancêtre commun était marchand-toilier à
 Montagny au début du XVIIIe siècle et la branche aînée est constituée par
 les Chaverondier, qui ont introduit la filature mécanique. On voit que la
 place de la bourgeoisie de souche roannaise est fort réduite dans cette
 aristocratie de la cotonne, essentiellement constituée par les montagnards.
 Au début, cette classe est très ouverte. Les associations se constituent
 et se défont aisément. On s'associe entre beaux-frères, entre patron et
 homme de confiance, entre fournisseur de capitaux et technicien, puis on
 reprend son indépendance, si on le souhaite.

Les patrons sont pénétrés de la tradition lyonnaise et tararienne
 du fabricant (souplesse d'adaptation à la demande, habitude de travailler
 avec les marchés lointains), qui en fait des libres-échangistes convaincus
 et les amène à établir des représentants permanents dans les pays coloniaux.
 Ils sont également pénétrés de la tradition tararienne, puis roannaise de
 l'application des techniques industrielles de pointe, à une époque où l'in-
 dustrie textile est en avance pour ses méthodes sur l'industrie métallurgi-
 que. Les patrons ont su profiter de la conjoncture favorable issue de la
 guerre de 1870, qui leur avait donné momentanément le monopole du marché
 dans leur spécialité et ils ont su orienter leur fabrication conformément

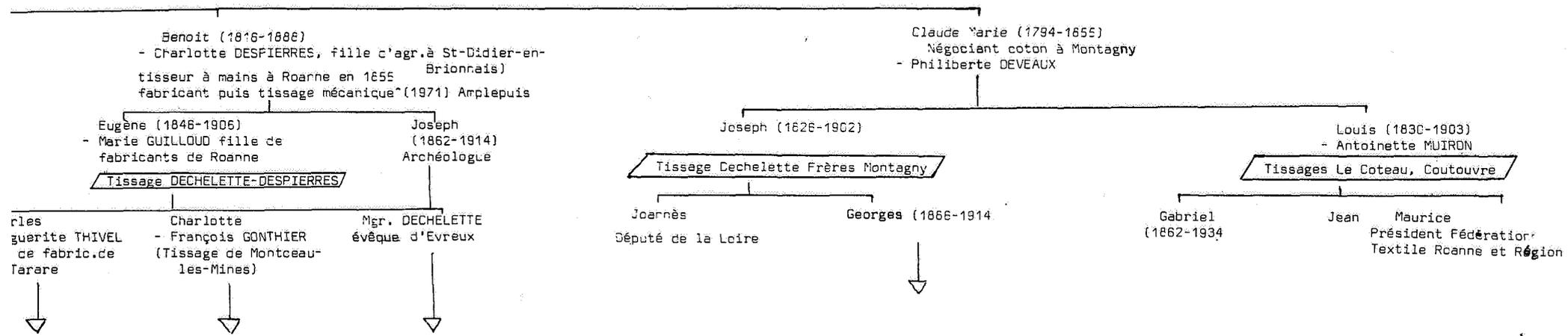
GENEALOGIE simplifiée de la famille DECHELETTE (17)

Antoine DECHELETTE
né à Montagny en 1717 - Agathe DEROIRE
fille de marchands d'Amplepuis



Source : Louis GONTHIER, Généalogie de la famille DECHELETTE

(a) La Cour, Les Bluis et Léva sont des hameaux de Montagny



186

NOTE sur la Famille DECHELETTE

Tirant leur origine de trois branches de paysans-tisseurs et petits fabricants de Montagny, les Déchelette ont dominé l'histoire du travail du coton dans le Roannais. La branche aînée, les Chaverondier, a monté, dès la Révolution, la première filature mécanique. Les branches cadettes sont à l'origine de quatre entreprises de tissage mécanique, qui comptent parmi les plus importantes jusqu'à la crise de 1967.

Cependant, les Déchelette étaient moins attirés par l'industrie que par la recherche, et en particulier l'archéologie. Joseph Déchelette avait la même passion que son cousin éloigné, Auguste Chaverondier. Sa famille a légué à la ville de Roanne, qui en a fait le musée, le bel hôtel du XVIII^e Siècle, qui abritait ses collections. On trouve dans leur descendance beaucoup de juristes, d'hommes de lettres et un grand médecin, le Professeur Leriche.

Les Déchelette, très attachés au catholicisme, ont donné à l'Eglise un évêque et de nombreux prêtres. Ils ont eu, en général, des familles nombreuses, si bien qu'ils comptent actuellement un millier de descendants. Ils ont été aussi de grands patriotes. Joseph Déchelette, engagé volontaire, est mort dans les premiers combats de 1914 et, pendant la dernière guerre, nombreux sont ceux à s'être illustrés dans la Résistance.

La plupart d'entre eux se trouvent encore dans la région roannaise, bien que dans les dernières générations, la dispersion dans l'hexagone se soit accentuée. Ses alliances avec les familles du patronat textile de la région, de Tarare et de Lyon, ont été nombreuses, sans qu'il y ait inter-pénétration des affaires. Ses alliances avec les grands propriétaires terriens, ont été aussi nombreuses, ce qui est à l'origine de leur patrimoine foncier.

à la demande et aux forces et faiblesses de la région, s'orientant vers l'industrie de qualité à Roanne, vers la grande série que permet le négoce à Thizy. Ils possèdent aussi les autres qualités des capitaines d'industrie : l'esprit d'entreprise, et à un moindre degré, le sens de l'intérêt collectif. Les bénéfices réalisés sont considérables. On peut s'en rendre compte par l'étonnante figure de Joseph Déchelette (1857-1914), d'une famille plus spontanément attirée vers l'étude que vers les affaires, savant désintéressé aux idées avancées (il est dreyfusard), dans un monde naturellement plus prosaïque et conservateur. Attiré par l'archéologie, son père lui conseille sagement de consacrer à l'industrie quelques années de sa vie, afin d'acquérir l'indépendance financière. Effectivement, il pourra acquérir l'hôtel du XVIII^e Siècle, légué à sa mort à la ville de Roanne pour abriter le musée, se constituer une bibliothèque et des collections remarquables, voyager à travers le monde. Les autres font un usage de leur fortune plus conforme à l'esprit capitaliste. Antoine Bréchar, l'employé qui avait acquis de son patron le tissage mécanique de Fontval sur le Renaison en 1878, fait construire une usine de 600 métiers à Pouilly-sous-Charlieu en 1894 et rachète en 1906 un tissage en plein centre de Roanne, rue Sully. Il peut ainsi présenter, à l'exposition de Saint-Louis de 1904, un panneau "tissé à la maison" représentant une colossale Minerve, dans les plis des drapeaux français et américain, proclamant fièrement : " A. Bréchar, Roanne, tissage mécanique de 1 200 métiers, avec ses teintures et apprêts". Peu de capitaux sortent de la cotonne : le cas des Etablissements Dumarest d'Indochine, consacrés principalement au négoce, est exceptionnel. Les dépenses somptuaires sont limitées à la maison bourgeoise en ville et au "château" de prestige, entouré d'un parc, dans les environs immédiats, à Perreux par exemple, ou plus lointains : la Côte Roannaise ou le vignoble de Fleury, fort prisé des cour-siauds. Les investissements de refuge, comme la terre, sont exceptionnels.

Le sens de l'intérêt collectif s'exprime principalement par les décisions et les réclamations de la Chambre de Commerce de Roanne, qui reflète vite les préoccupations du Syndicat de l'Industrie Textile de Roanne-Thizy et la région. L'individualisme de chaque entrepreneur n'empêche pas le consensus pour doter l'industrie de l'équipement technique collectif indispensable. C'est ainsi que sont créés, en 1891, la condition publique des matières textiles, pour vérifier la conformité des filés reçus à la demande, et en 1894, un entrepôt de douanes, qui se charge de l'importation directe sous plomb et des formalités de douanes à l'exportation. La Chambre

de Commerce obtient aussi en 1892 un bureau auxiliaire de la Banque de France, qui, en 1904, est transformé en succursale. Sur le plan des communications, on a vu son action pour obliger la Compagnie P.L.M. à réaliser la gare d'eau en 1894 et elle intervient pour faciliter l'établissement d'un réseau ferroviaire d'intérêt local. Pour les vallées du Reins et de la Trambouze, qui dépendent de la Chambre de Commerce de Tarare, le désenclavement a été plutôt affaire d'initiatives personnelles sans coordination, ce qui explique la présence de trois pénétrantes qui se rattachent à la ligne de Roanne à Tarare. La liaison à voie normale de Saint-Victor-sur-Rhins à Bourg-de-Thizy et Cours en 1882 est due à l'acharnement de deux industriels : Auguste Poizat de Cours et Poizat-Coquard de Bourg-de-Thizy. Thizy s'est offert le luxe d'une ligne parallèle à voie étroite.^(13^{ter}) La ligne à voie normale d'Amplepuis à Saint-Vincent-de-Reins date de 1890.

Les préoccupations sociales passent au second plan. Le souci du patronat est d'avoir une main d'oeuvre abondante, la moins onéreuse possible. Son attitude oscille entre un certain paternalisme envers les ouvriers, qu'il connaît personnellement et avec lesquels il entretient des relations correctes pendant les grèves et l'opposition systématique à toute charge nouvelle (14). Les premières grandes grèves (1882, 1889, 1894-95 à Roanne) ont toutes pour cause l'augmentation des tarifs, car le tisseur est payé au mètre, voire leur simple respect : le rouleau métrique pour mesurer le travail quotidien est imposé à la suite de la grève de 1882. Les patrons songent peu aux conditions de vie des ouvriers déracinés, qui s'entassent dans des villes qui ne sont pas prêtes à les accueillir. On pare au plus pressé. Les premiers quartiers construits après 1871 à Roanne, entre l'Hôtel de Ville et le Renaison ou près du chemin de fer, sont mal tracés, avec des maisons serrées et sales. Dans la montagne, on construit de hauts immeubles de moëllons, avec des cours minuscules, sans confort ; les "casernes". Le catholicisme social inspire cependant quelques patrons, en particulier Eugène Déchelette, ami d'Albert de Mun. Autour du tissage d'Amplepuis, achevé en 1872, il établit des cités ouvrières à loyer réduit, une chapelle, une école primaire tenue par des religieuses, une coopérative de consommation. A Bourg-de-Thizy, la famille Poizat-Coquard construira l'église et l'hôpital.

d) *Un centre isolé, Villefranche-sur-Saône (15).*

Marché aux toiles de la montagne et ville de tisseurs, Villefranche-sur-Saône, isolée par le vignoble du monde manufacturier, va se maintenir comme centre cotonnier indépendant grâce au négoce, à la réputation de ses teintureriers, et à sa position sur un grand axe de circulation.

Sous le Second Empire, les métiers à bras disparaissent (il en restait 150 en 1854 et 80 en 1865). Les marchands cessent peu à peu de fréquenter les marchés de Chauffailles et de Thizy et d'acheter la production des petits fabricants qui se rendaient aux halles. Ils font venir par la Saône, puis par le chemin de fer, des écus d'Alsace puis des Vosges, du Nord et de Normandie, qu'ils font transformer sur place dans les teintureriers installées le long du Morgon, aux eaux autrefois très claires et très pures, devenu un des ruisseaux les plus souillés de France : on compte, en 1880, 15 teintureriers avec 850 ouvriers. Les teinturiers conservaient des techniques primitives, jusqu'à ce qu'en 1890, pour résister à la concurrence de Mulhouse, leur syndicat adopte les colorants chimiques et l'outillage le plus perfectionné. La place acquiert alors une réputation incontestée pour la solidité des couleurs simples (noir d'aniline, rouge andrinople) pour tissus bon marché à usage de doublure. (c'était l'ancienne spécialité, héritée des futaines et basins du XVIIIe Siècle), toile de parapluie, coutil. Le négoce est assuré par une vingtaine de maisons, dont les "comptoirs" occupent les ruelles proches du Morgon. Elles vendent aux maisons de tissus en gros de Rouen, Paris, Spinal, Lille, Bordeaux et Marseille et réalisent un chiffre d'affaires de 30 millions. Les principales teintureriers se sont groupées dans la Société Anonyme des Blanchisseries, Teintureriers et Impressions de Villefranche ^(S.A.B.T.I.), qui construit une usine moderne à Frans, près de la Saône. Elles occupent en 1898, 1 500 ouvriers et réalisent un chiffre d'affaires de 10 millions.

L'essor du négoce et de la transformation entraîne un renouveau de la filature. Les petits établissements, qui subsistaient se regroupent en une entreprise de 500 ouvriers spécialisée dans la fabrication des cotons à tricoter pour travaux à l'aiguille et bonneterie mécanique. En 1896 une usine de traitement de coton hydrophile pour usage industriel (rembourrage, filtres) ou médical (pansements la Rochette), qui aura 200 ouvriers, à la veille de la guerre, s'en détache. Son fondateur est un descendant

d'Etienne Mulsant, qui introduisit à Thizy le tissage des toiles pour indiennes et, à Roanne, le tissage en ateliers, filiation qui rappelle l'ancienne solidarité avec la montagne.

Devant la concurrence de Mulhouse, les "doubluriers" de Villefranche vont comprendre tout le parti qu'ils peuvent tirer de la trouvaille d'un voyageur de commerce, Johannès Sabot, qui en 1888 a recomposé un vêtement de drap, remarqué au cours de ses déplacements. Ils s'intéressent à la confection du vêtement de travail (vestes, pantalons en croisé ou moleskine teints en noir ou en bleu) et en 1910, six maisons emploient 1 200 ouvriers en atelier ou à domicile : Villefranche a trouvé sa nouvelle vocation.

La ville de fonctionnaires et de marchands du début du XIXe Siècle, est devenue une cité ouvrière. Les hommes travaillent dans les teintureries ou la métallurgie (matériel pour la transformation, pulvérisateurs pour traiter la vigne inventés par Vermorel) ; les femmes en filature ou dans la confection. Des quartiers ouvriers se sont construits en étoile, autour du centre, vers la Saône (la Quarantaine, Béligny) et dans les villages limitrophes de Limas et de Gleizé. Les fils de paysans des communes voisines viennent travailler aux teintureriers et les femmes font de la confection à domicile ou en petits ateliers. La population de Villefranche est passée de 6 000 habitants en 1826, à 11 700 en 1856, après l'annexion des quartiers périphériques, et à 16 000 en 1906.

3.- LE DEVELOPPEMENT DE ROANNE, CENTRE REGIONAL. (16)

Carrefour de voies de communications modernes et centre industriel en pleine croissance, Roanne devient un foyer d'appel de main d'oeuvre et est amené à organiser les services collectifs, à l'intérieur d'une agglomération en rapide croissance, mais aussi à l'échelle de la région, qui se constitue autour d'elle, d'autant plus que les petites villes qui auraient pu être ses rivales sont en déclin. Les initiatives, les capitaux et l'organisation des relations que Roanne met à la disposition de sa région expliquent, dans une certaine mesure au moins, la mise en valeur des campagnes agricoles de l'Ouest et du Nord, qui se produit alors.

a) Roanne, foyer d'appel de main d'oeuvre.

- d'énormes besoins en main d'oeuvre sans qualification.

L'activité industrielle de Roanne n'est pas limitée à la cotonne. Les *industries diverses*, qui continuent à se développer, représentent le cinquième du chiffre d'affaires de la ville, évalué à 200 millions en 1900, dont la moitié pour l'industrie. Les industries qui transforment les matières premières locales, fixées au bord du Renaison qui donne la force motrice, sont les plus anciennes et ont fourni les notables : François Populle (16)^{bis} qui fut maire de 1808 à 1815 était minotier, et Louis Puy, le père du peintre, maire de 1892 à 1896, était ^{de cuivre} ~~patron~~. Grâce à l'arrivée à bon compte du charbon, elles se sont modernisées et les usines bien équipées remplacent les ateliers. Les trois tanneries sont les plus importantes de la Loire et emploient 500 personnes. La céramique utilise l'argile locale, capable de résister aux gels rigoureux et aux chocs les plus forts. Les tuileries et briquetteries de Mably et du Mayollet, au Sud-Est de la ville, emploient 300 ouvriers. Il y en a d'autres à Briennon, Pouilly-sous-Charlieu, Saint-Germain-Lespinasse. Les établissements Picard, transférés de Roanne au Coteau en 1913, sont les derniers représentants de la tradition de la faïence roannaise ; ils fabriquent des grès réfractaires pour l'industrie et des grès pour l'architecture et la décoration des jardins. Il existait depuis 1826 une papeterie à Villerêt, construite dans les gorges de la Loire et alimentée par un canal de dérivation taillé dans le rocher. En 1909, la société des Papeteries du Centre, qui associe au propriétaire de la papeterie de Villerêt, un Navarre qui devait reprendre l'affaire par la suite, construit une importante usine à l'embouchure de l'Oudan. Elle réunit alors toutes les conditions nécessaires à cette industrie lourde : l'arrivée du charbon de Blanzay par le canal, l'approvisionnement en eau dans les nappes alluviales de la Loire, la fourniture d'électricité par la Compagnie Electrique de la Loire et du Centre à la recherche de gros consommateurs, la proximité des bois des Monts de la Madeleine. A ces industries lourdes, s'ajoutent des industries légères, qui recherchent une main d'oeuvre à faible qualification, à l'image de la cotonne : sans parler de la bonneterie à ses débuts, on compte une manufacture d'enveloppes attirée par la papeterie, une confiserie, l'usine de crayons Conté, établie à Régnay, depuis 1855 et qui aura un imitateur après la guerre (l'entreprise Corgié installée à Roanne en 1920). La métallurgie est limitée à deux ateliers de

d'entretien de mécanique générale. Toutes ces entreprises sont aux mains de Roannais, même si elles ont été établies par des personnes extérieures à la région : les tuileries ont dépendu d'une société de Digoin et le fondateur de la tannerie Fortier-Beaulieu était établi à Bercy jusqu'en 1840.

La prospérité de l'industrie, qui fait vivre les deux tiers de la population, donne un surcroît d'activité au commerce de détail et au bâtiment (pour Roanne, le parc des immeubles passe de 2 082 à 3 787 de 1872 à 1914). Il faut encore compter avec les 1 500 emplois dans les transports, surtout des cheminots de la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée, ainsi qu'avec les grossistes, professions libérales et cadres qu'attire une ville moyenne qui s'affirme de plus en plus comme centre régional.

- Une ville grandie trop vite.

Jusqu'en 1876, l'augmentation de la population de Roanne, lente et régulière, avait été fournie par l'accroissement naturel. Le développement de la grande industrie textile (9 000 emplois dans le tissage, plus 1 000 dans la transformation en 1900) n'aurait pu se faire à lui seul, sans le recours à l'exode rural.

L'arrivée de migrants s'est surtout effectuée de 1876 à 1896, où l'augmentation de population de l'agglomération est de 3 % par an. Cette période est un peu décalée par rapport au temps de forte poussée de la

EVOLUTION DE LA POPULATION DE L'AGGLOMERATION ROANNAISE

	de 1866 à 1911				
	<u>1866</u>	<u>1872</u>	<u>1876</u>	<u>1881</u>	<u>1886</u>
Roanne	19 354	20 037	22 797	25 425	30 402
Le Coteau	2 040	1 974	2 447	2 621	2 780
Riorges et Mably (1)	-	180	410	400	650
Total arrondi	21 400	22 200	25 650	28 400	33 850
	<u>1891</u>	<u>1896</u>	<u>1901</u>	<u>1906</u>	<u>1911</u>
Roanne	31 380	33 912	34 901	35 516	36 697
Le Coteau	3 092	3 714	4 452	4 590	4 624
Riorges et Mably	700	1 100	1 850	2 100	2 200
Total arrondi	36 200	38 700	41 200	42 200	43 500

cotonne (1872-1889). C'est que la croissance de la ville a été entravée par les difficultés de l'urbanisation. Jusqu'à la construction du barrage sur la Tache, dans les Monts de la Madeleine, en 1893, elle a été gênée par le manque d'eau potable. L'établissement d'un réseau de distribution d'eau a été accompagné d'un réseau d'assainissement, qui a permis le drainage des quartiers marécageux au pied de la terrasse où était établie la vieille ville : le Marais entre le centre et la gare, Fontenille au Sud et le quartier du port. Les zones occupées par les jardins ouvriers et maraîchers, vont se peupler d'habitations, de dépôts et d'usines. Elles ont longtemps séparé le centre des faubourgs qui suivent chacune des quatre grandes voies de pénétration : le faubourg Mulsant, le plus ancien, à l'Est, le long de la route de Vichy ; le faubourg de Clermont au Sud, le plus ouvrier ; le faubourg le long de la route de Paris au Nord. Le Coteau, à l'Est au delà du pont, le long de la route de Lyon, pourrait être considérée comme le quatrième faubourg. Son développement n'a été possible qu'après la vente de son domaine en 1886, par la famille de Rainneville, à un marchand de biens.

L'extension de la ville ne peut passer pour un modèle d'urbanisme. Elle a d'abord essayé de suivre le rythme de la croissance industrielle. On a paré au plus pressé, l'esprit de lucre a dominé et l'administration municipale débordée n'a guère pu imposer de contrôle à l'initiative individuelle. Même dans le centre, les usines se mêlent aux maisons trop serrées autour de rues trop étroites. On a vu l'absence de préoccupations sociales du patronat : la première cité ouvrière est celle des papeteries Navarre en 1909. Quand le rythme d'augmentation de la population se ralentit (il est inférieur à 1 % de 1896 à 1911), le marasme économique limite les interventions publiques au strict nécessaire (alimentation en eau, assainissement, transports publics, écoles), sans pouvoir remettre en cause le tissu urbain. C'est dans cette ville grandie trop vite, peu aérée, à l'habitat souvent insalubre, aux équipements collectifs réduits, que va s'entasser la foule des déracinés venue des campagnes voisines.

- Une ville de terroir.

Comme Le Creusot, Saint-Etienne et Clermont-Ferrand, Roanne est une ville de terroir par l'origine de son peuplement. En 1896, sur 34 000 habitants, 600 seulement sont nés dans les départements non limitrophes (il s'agit pour les deux-tiers de fonctionnaires et d'ingénieurs) et il

n'y a que 250 étrangers (il y en avait 712 en 1886). Or de 1876 à 1911, l'agglomération a augmenté de 18 000 habitants et le nombre des personnes venues s'y fixer est supérieur, car il faut compter avec les départs, certes peu nombreux, et avec le déficit naturel, à partir de 1883. Il est dû à une diminution du taux de natalité et à un taux de mortalité élevé, surtout pour la mortalité infantile. Ce comportement démographique est à mettre en relation avec la fréquence du travail des femmes. Dans le coton, il y a autant de main d'oeuvre féminine que masculine. En 1921, le pourcentage de personnes actives dans la population totale est de 55 %. Le double salaire est une nécessité, car le tisseur peut difficilement faire vivre une famille. Le budget d'une famille ouvrière de cinq personnes (le père, la mère et trois enfants en bas âge), établi par Victor Déchelette en 1897, fait état de dépenses qui peuvent paraître incompressibles de 110 francs par mois (65 francs pour une nourriture fruste de soupe, pain et fromage, un peu de vin, quelquefois de la viande, les légumes du jardin ; 10 francs de loyer pour un logement de deux pièces ; 35 francs pour l'entretien, le vêtement, les dépenses de santé et les "menus plaisirs"). Or le tisseur gagne 3,25 francs par journée de 11 heures, 300 jours par an, soit 90 francs par mois. L'apport de la femme et des enfants est indispensable. L'égalité des salaires masculins et féminins à travail égal est respectée, mais la femme est souvent à des postes moins payés : l'ourdisseuse gagne 2 à 2,75 francs par jour en 1904, quand le tisseur gagne entre 3,75 et 4,25 francs. Beaucoup de femmes, qui ont des enfants en bas âge, arrêtent momentanément d'aller à l'usine. Elles font alors du travail à domicile (tricot, broderie...) et gagnent alors, comme dans l'exemple cité 1,50 francs par jour (17). L'insuffisance des soins donnés aux enfants et au ménage est la conséquence de la fréquence du travail féminin et le café est souvent le refuge. L'alcoolisme explique, avec la médiocrité de la nourriture et du logement, le grand nombre de cas de tuberculose.

Il semble que la population vienne d'abord des Monts du Beaujolais et de l'Est du plateau de Neulise, touchés par l'abandon du tissage à bras, aggravé dans le second cas par la crise de la mousseline. Les cantons de Belmont et de SaintSymphorien-de-Lay ont perdu respectivement 5 100 et 4 500 habitants, entre 1876 et 1911, soit 30 et 20 % de leur population. Mais alors que la population tend à se stabiliser après 1886 dans le canton de Saint-Symphorien-de-Lay (18), la baisse est continue dans la zone du tissage à bras de la cotonne. Après 1891, les migrants viennent surtout de la plaine

de Roanne et de la Sologne bourbonnaise proche, surpeuplées, et du vignoble, touché par la concurrence des vins du Midi : les cantons de rive gauche de l'arrondissement de Roanne perdent 5 000 habitants entre le maximum de 1891 et 1911. L'exode rural, en provenance des Monts de la Madeleine, a été continu et intéresse aussi la Montagne Bourbonnaise. Sur les 8 400 roannais, recensés en 1894, nés dans un département limitrophe, 5 200 sont originaires de l'Allier, 1 500 de Saône-et-Loire, et 1 600 du Rhône seulement. En effet, peu de migrants sont venus des cantons manufacturiers, situés à l'Est de la chaîne des Mollières, qui ont pourtant perdu plus de 15 000 habitants de 1896 à 1911, ^{soit} plus de 20 % de la population. Cours, Thizy et Amplepuis, qui ont gagné plus de 8 500 habitants, ont eu un recrutement très local, limité au versant atlantique des Monts du Beaujolais.

Ainsi, l'aire de recrutement de la population des villes de la cotonne à l'époque de la mécanisation, nettement délimitée par des obstacles naturels à l'Est, au Sud (l'extrémité Nord de la plaine du Forez) et à l'Ouest (la grande faille du Forez) est au contraire, largement ouverte au Nord.

b) Le développement de la fonction régionale.

L'aire de recrutement des villes de la cotonne coïncide avec l'aire de rayonnement des services dont Roanne se dote : outre les différents services d'une sous-préfecture, elle voit se constituer un commerce de gros et un équipement bancaire particulièrement puissants. Une *région autonome* se dégage : les prédispositions du relief sont renforcées par le dynamisme des hommes et l'organisation d'un réseau local de communications.

- La constitution d'un réseau ferré d'intérêt local.

Roanne s'est dotée d'un réseau régional de voies ferrées particulièrement dense branché sur les grands axes Roanne-Saint-Germain-des-Fossés, Roanne-Saint-Etienne, Roanne-Lyon par Tarare. C'est indispensable à une époque où la route n'est plus parcourue que par les charrois agricoles et les voitures publiques, qui font la liaison entre les gares et les villages à l'écart du chemin de fer. Les statistiques de 1887 font état de 326 "colliers" seulement par jour, sur la R.N. 7, alors qu'une petite gare proche de Roanne, comme Saint-Germain-l'Espinasse voit passer 27 000 voyageurs

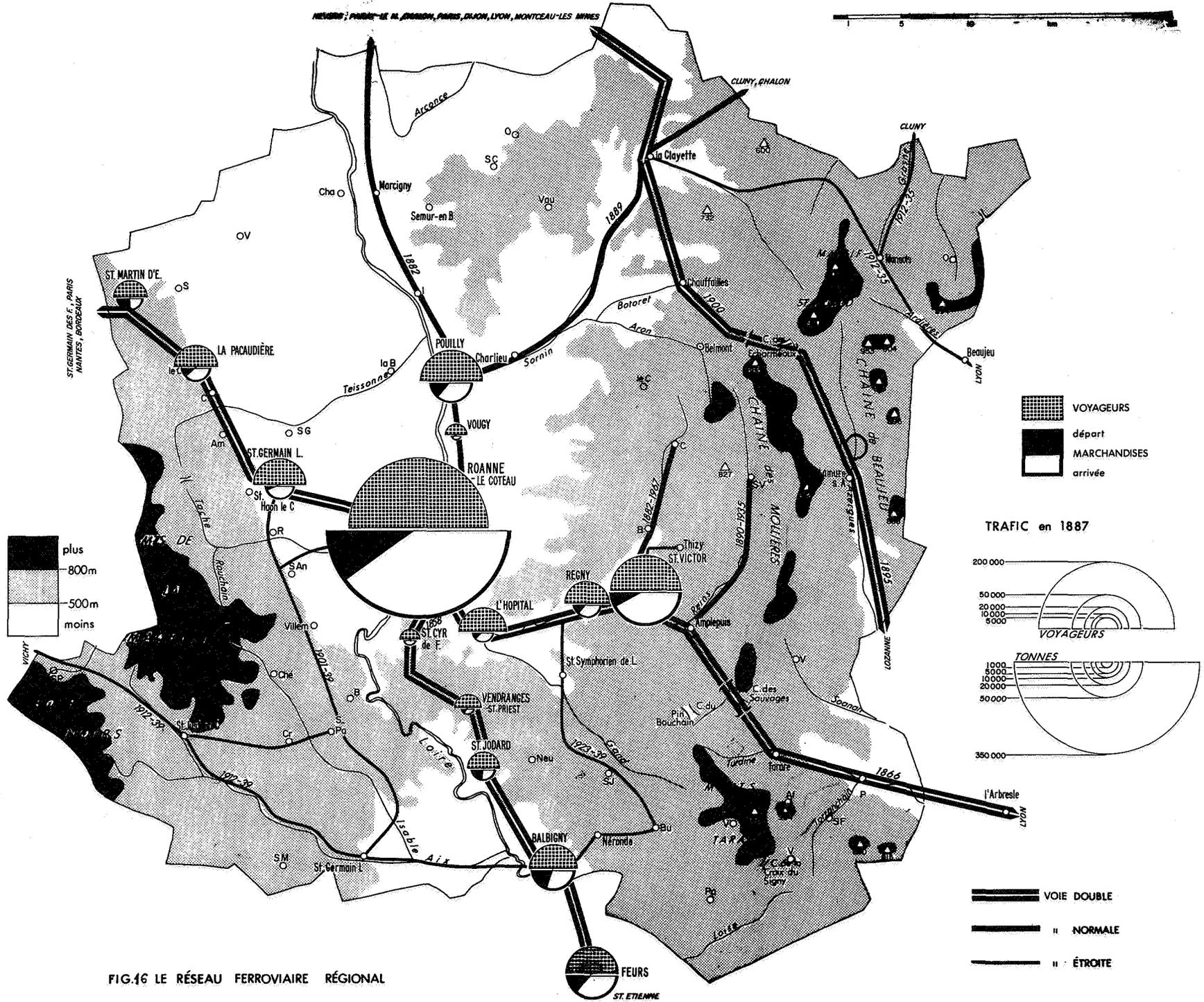
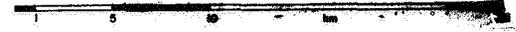


FIG.16 LE RÉSEAU FERROVIAIRE RÉGIONAL

par an (19). Roanne est reliée au réseau dense des chemins de fer d'intérêt local de Saône-et-Loire par deux lignes à voie normale: la première, achevée en 1882, qui suit la Loire et rejoint à Paray-le-Monial la transversale Nevers-Chalon ; et la seconde, achevée en 1889, qui quitte la précédente à Pouilly-sur-Charlieu et qui, par Charlieu et la Clayette, mène à Cluny et Chalon. A la veille de la guerre de 1914, ou peu après, Roanne était reliée à la Côte Roannaise et au plateau de Neulise, par des lignes qui dessinaient un quadrilatère s'appuyant sur Ambierle au Nord-Ouest, Régnv au Nord-Est, Bussières au Sud-Est, Saint-Germain-Laval au Sud-Ouest, d'où l'on pouvait gagner Vichy à travers les Monts de la Madeleine, par les vallées de l'Aix et du Sichon.

- Le commerce de gros des pondéreux.

La constitution tardive de ce quadrilatère, qui a demandé des ouvrages d'art considérables, explique sans doute que les paysans aient continué de fréquenter les magasins de détail et les foires, auxquels ils étaient habitués. Comme marché rural, Roanne a certes ses chevillards, ses marchands de bois et de bestiaux, ses coquetiers, ses épiciers en gros et ses marchands de tissus, mais ses foires n'ont jamais réussi à s'imposer et elle n'a pas le rayonnement de Charlieu et de Marcigny (20), voire de bourgs comme Saint-Just-en-Chevalet. Dans une région qui reste cloisonnée par le relief et la force des traditions, l'influence de Roanne va s'imposer au niveau du commerce de gros des pondéreux. L'industrie, née du commerce de transit, lui a redonné une nouvelle vitalité, liée aussi au terminus du canal le plus méridional du centre de la France, qui en fait un point d'éclatement (21). Le quai du Bassin va se couvrir d'entrepôts établis par les maisons lyonnaises, qui ont là une de leurs agences les plus importantes, rayonnant sur une multitude de dépôts locaux : Charvet et Limousin, et Descours pour le charbon, Descours-et-Cabaud pour les fers et métaux. Depuis 1885, le charbon vient en quasi-totalité de Blanzv ; en 1900, le trafic porte sur 100 000 tonnes, dont le quart est redistribué. Les poutrelles, cornières et fers de serrurerie sont redistribués en plus grande proportion. Il en va de même pour les matériaux de construction (chaux, sables et ciments ; briques et tuiles ; bois et dérivés), où une maison roannaise, les établissements Peylet, a pris la suite, en 1904, d'une maison de Chalon.

- Un équipement bancaire puissant et largement autonome (22).

La banque a contribué avec le négoce de gros, à la constitution de la région roannaise, révélant en cela une formule moderne de type lyonnais. La circulation des capitaux se caractérise par la précocité de l'ouverture aux techniques modernes. Les grands établissements de crédit s'implantent au début de la mécanisation du tissage : le Crédit Lyonnais en 1872, la Société Générale en 1873. Ils installent à partir des succursales un réseau hiérarchisé en milieu rural, où sont fortement établies les banques privées. Leur insertion a été particulièrement précoce en Brionnais-Charolais, car l'embouche est une activité spéculative fondée sur le crédit. La Caisse d'Epargne de Roanne mobilise les disponibilités des petites gens, en particulier des ouvriers, de souche paysanne proche, dont le sens de l'économie est resté vif : en 1913, elle rassemble 35 000 livrets et gère 16 millions de dépôts (23). La circulation des capitaux est forte : en 1913, Roanne est la 53ème succursale de la Banque de France, avec un montant d'opérations de 140 millions, soit le double de Mâcon, sans compter le bureau auxiliaire de Thizy.

La profonde pénétration en milieu rural permet un équilibre entre les campagnes pourvoyeuses de capitaux et les places industrielles qui ont de gros besoins. Elle permet aussi l'alternance dans le temps : les besoins de l'embouche pour l'achat des maigres au printemps correspondent aux rentrées de la saison d'été dans l'industrie cotonnière et, inversement, la vente du bétail gras coïncide avec la mise en route des collections. La région présente donc une autonomie financière, dont témoigne la réussite de la Banque Régionale du Centre qui a son siège social à Roanne et qui contrôle 35 à 40 % du mouvement des capitaux. Elle a été fondée en 1913 par la fusion de trois établissements : Paul Vadon de Roanne, Tixier et Ferrières de Digoin et Paray-le-Monial, Joseph Vadon fils de Charolles ; elle absorbera en 1934 Vadon jeune de Charlieu. Entre 1913 et 1920, elle ouvre 15 guichets nouveaux, souvent au delà de la zone d'influence de la ville. Leur distribution témoigne du souci d'équilibre entre les régions textiles (Cours, Thizy, Amplepuis, Roanne) et les régions rurales : le nord de la plaine du Forez (Boën-sur-Lignon et Feurs) et surtout la zone d'élevage du charolais qui, à partir du Brionnais (Marcigny, La Clayette, Chauffailles), s'étend à l'Est (Cluny, Autun, Mâcon) et surtout à l'Ouest (Bourbon-Lancy, Moulins, Varennes-sur-Allier, Saint-Pourçain-sur-Sioule, Vichy) (24).

4.- LES TRANSFORMATIONS DES CAMPAGNES AGRICOLES DE L'OUEST ET DU NORD.

A l'inverse des pays manufacturiers de l'Est, les campagnes agricoles du Nord et de l'Ouest connaissent l'achèvement de leur mise en valeur après 1866, à l'époque du grand essor de Roanne. Leur comportement démographique traduit cette évolution : si le Brionnais connaît son maximum en 1846, avant l'extension des herbages, si la population des Monts de la Madeleine reste étrangement stable de 1806 à 1891, ce qui est la marque d'une montagne isolée, précocement surpeuplée, le maximum de population a été exceptionnellement tardif pour la plaine de Roanne, enfin assainie, et pour la côte, qui profite de la destruction passagère des vignobles du Midi. L'essor de Roanne n'est pas étranger à ces transformations : l'ouverture des voies de communications et plus largement des échanges, l'investissement prudent, mais persévérant des bénéfices réalisés dans l'industrie et le commerce y ont contribué.

a) La mise en valeur de la plaine de Roanne.

- Une plaine insalubre.

Sans être le saltus de landes, de bois et d'étangs parcouru par les troupeaux, à population clairsemée, évité par les villages, qui s'alignent sur les "balmes", au contact des Chambons, et sur la Côte vigneronne, que décrit François Tomas pour la plaine du Forez (25), la plaine de Roanne est encore dans la première moitié du XIXe Siècle, un pays de cultures pauvres, peu peuplé, ravagé par les fièvres, où l'habitat se disperse hors des bourgs, en châteaux, granges isolées ou hameaux de quelques maisons. En 1841, le canton de La Pacaudière a la densité la plus faible de l'arrondissement (moins de 40 hab/km²) et le taux de mortalité le plus élevé du département (31,7 ‰) après le canton du Chambon-Feugerolles, dans le pays noir.

Le sol est partagé en *domaines* de 40 à 50 ha, confiés à des métayers, les *grangers*. Le seigle succède à deux années de jachère et le rendement ne dépasse pas 9 hl à l'hectare. Il faut cultiver en billons : les sillons d'écoulement ou filleules occupent le quart de la surface. On fait venir l'hiver des manouvriers des campagnes voisines pour entretenir les fossés qui ceinturent les champs. L'outillage est rudimentaire : araire, herse rigide en bois, plane formée de deux chevrons écartés chargés d'une pierre en guise de rouleau, faucille pour la moisson. Le bétail est peu nombreux et médiocre : on compte trois ou quatre paires de boeufs, huit vaches, un cheval, cinquante

moutons et quelques porcs par domaine. Les étangs sont moins étendus que dans la plaine du Forez (500 ha au lieu de 3 000 en 1845), dont la moitié dans le canton de La Pacaudière, mais les forêts défrichées surtout à partir du XII^e siècle, autour du monastère cistercien de La Bénisson-Dieu, restent très étendues. Journaliers et grangers, affaiblis par les fièvres, vivent misérablement : "quand le granger a prélevé ce qui lui est nécessaire à sa consommation, aux frais de culture et d'impôt, il reste peu de chose", reconnaît l'Annuaire de 1843, d'autant plus qu'ils sont peu nombreux à filer et tisser le chanvre. Les riches domaines des chambons, cultivés à la bêche, où le blé et le chanvre se succèdent sans interruption, et les premières embouches de la vallée du Sornin qui envoient des boeufs gras à Paris, contrastent avec ces campagnes désolées (26).

- Les transformations (1840-1880).

Les transformations commencent à partir de 1840, à l'initiative des grands propriétaires qui fondent cette année-là les comices agricoles de Roanne et de Perreux et reconstituent en 1849, la Société d'Agriculture de Roanne. Ils diffusent la charrue Dombasle propre à défoncer les terres lourdes, introduisent la prairie artificielle et se préoccupent d'améliorer l'élevage. Les progrès ont commencé dans le sud de la plaine : Saint-Romain-la-Motte et Noailly, les deux communes les plus favorisées comptent en 1845 21 et 17 % des terres labourables en prairies artificielles. Bien que la surface des prés naturels aurait été multipliée par dix depuis 1818, les labours couvrent encore dans ces deux communes 75 et 70 % de la surface totale (27).

A partir de 1846, l'administration préfectorale mène une action systématique pour assainir le pays, en supprimant les étangs et la culture du chanvre. Brusquement, en raison de la diminution du taux de mortalité, la population croît de manière foudroyante, d'un quart en 25 ans. En 1876, le canton de La Pacaudière, atteint une densité de 53 hab/km² et la région est véritablement surpeuplée. De 1876 à 1891, la population se stabilise, sous les deux influences contraires de l'extension du vignoble en plaine et de l'exode rural vers les industries de Roanne. Les années de 1856 à 1876 sont celles des transformations les plus profondes, comme dans l'ensemble du Bourbonnais et dans les varennas de Limagne (28).

Les observateurs de l'Enquête agricole de 1866 notent, en trente ans, une augmentation de la valeur de la terre et des fermages de 30 à 40 %, le doublement des salaires et l'amélioration de la condition des ouvriers agricoles (29).

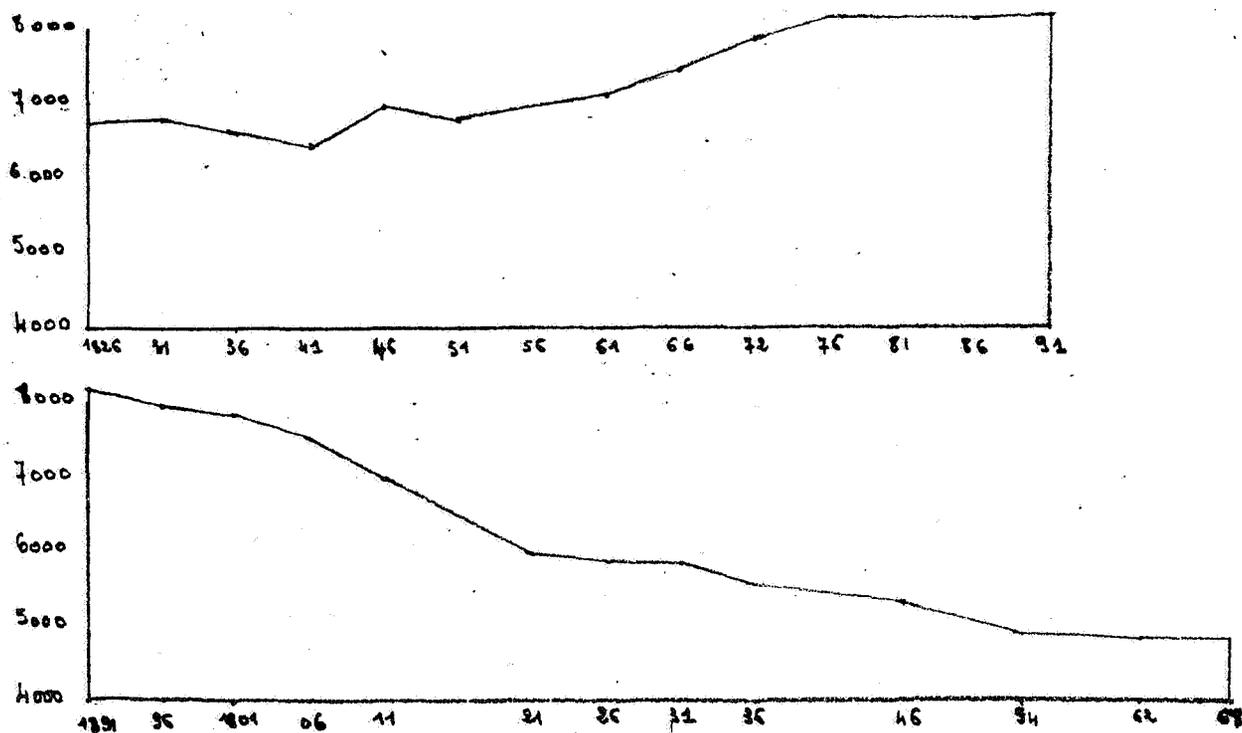


Figure 17. L'EVOLUTION DE LA POPULATION DANS LE CANTON DE LA PACAUDIERE

La concordance entre l'accroissement de la population et la première révolution agricole est frappante. L'abondance des hommes permet le défrichement des bois, le défoncement des landes, le creusement et l'entretien de nouveaux fossés. Le chaulage, favorisé par la construction de la voie ferrée Roanne-Saint-Germain-des-Fossés, qui permet d'apporter à bon compte la chaux de l'Allier, entraîne la substitution du froment au seigle et l'adoption de l'assolement depuis longtemps pratiqué dans les montagnes manufacturières de l'Est : plantes sarclées (pommes de terre, maïs ou betteraves) la première année, blé, trèfle et blé. Les bêtes blanches charolaises croisées sont introduites et on peut les engraisser à raison d'une tête à l'hectare, grâce aux prairies artificielles. Mais ces transformations sont longtemps limitées aux domaines des propriétaires éclairés. "Le reste du pays, écrit en 1866, le docteur Poyet, propriétaire du domaine de Jacques Coeur, à Boisy, alterne jachère et céréale, avec un peu d'avoine, quelques pommes de terre, ainsi qu'un peu de trèfle l'année de jachère, depuis l'usage de la chaux". Contrairement à la situation actuelle, les prairies naturelles sont rares et l'élevage est considéré comme un mal nécessaire dans ce pays de culture : "tous ces animaux paient à peine les frais et le fourrage et c'est la nécessité d'employer les fourrages et le besoin d'engrais qui les fait élever et

et engraisser", trouve-t-on encore sous la plume du docteur Poyet. C'est sur les sols liasiques et les alluvions de la vallée du Sornin que commence à s'élaborer le paysage actuel : "la transformation des terres en prés a coûté 500 francs l'hectare, compris les haies" lit-on dans la déposition d'un agriculteur de Pouilly-sur-Charlieu.

- Plaine de Roanne et Bourbonnais.

Les domaines bien conduits sont particulièrement nombreux dès qu'on se rapproche de Roanne, car "les fortunes conquises et les épargnes réalisées grâce à la prospérité de l'industrie du tissage du coton se sont portées du côté de la terre". Ainsi s'accroît encore le contraste, de part et d'autre de la Forêt de l'Espinasse. Au Sud, les propriétés, d'origine aristocratique ou de la bourgeoisie roannaise et lyonnaise, comptent en moyenne trois domaines de 25 hectares et sont gérées directement ou par un régisseur. Le fermage fait des progrès rapides, car le fermier se prête volontiers aux améliorations. Au Nord, commence le Bourbonnais, avec les grandes propriétés confiées par les propriétaires absentéistes aux fermiers-généralistes. Ceux-ci paient une somme fixée d'avance pour l'affermage des terres, qu'ils récupèrent en contractant avec les métayers. Ainsi le marquis de Lévy a 30 hectares de réserve et 900 hectares en métayage, confiés à cinq fermiers-généralistes. Jusqu'à la guerre de 1914, la pression est vive sur les domaines en métayage. Le contrat impose au métayer, qui reçoit la moitié des fruits, en échange de son travail et d'une lourde part des frais de culture, la charge ou *impôt colonique*, somme d'argent pour la location de la maison et la part d'impôt. La dureté des fermiers-généralistes entraîne le développement du mouvement syndical, particulièrement actif de 1906 à 1909, qui cherche à imposer un contrat-type et, après son échec, la diffusion des idées socialistes : aujourd'hui encore, les campagnes du Bourbonnais votent "rouge" (30).

b) *Deux pays qui réalisent leur vocation.*

Si la mise en valeur de la plaine de Roanne est dans la dépendance étroite du développement régional, la spécialisation de la Côte Roannaise dans la vigne et du Brionnais dans l'élevage charolais, obéit davantage à l'adaptation de l'agriculture à la vocation des terroirs, à la faveur d'une conjoncture favorable du marché national.

- L'âge d'or du vignoble. (31)

Comme tous les vignobles du Centre de la France, atteints les premiers par le phylloxéra et reconstitués avant les vignobles du Midi, la Côte Roannaise et les petits vignobles voisins deviennent dans les années 1880-1900 de gros fournisseurs de vins de consommation courante. Ils connaissent alors leur maximum de population, avec des densités supérieures à 100 hab/km² et la vigne couvre plus de 10 000 hectares.

La vigne est attestée dans la Côte dès le Xe Siècle. Le vignoble de pied de montagne, au débouché uniquement régional, commence à fournir le marché parisien, quand Roanne devient tête de navigation sur la Loire. Quand, à la fin du XVIIIe Siècle, les négociants parisiens viennent prendre livraison à Pouilly-sous-Charlieu des vins du Beaujolais, ils prennent l'habitude de compléter sur place leur approvisionnement. Le "vin d'Arnaison", issu de Sancy, léger et de garde courte, est recherché parce qu'il est très coloré et sans goût de terroir prononcé, pour les coupages avec les vins clairs de l'Anjou et de l'Orléanais. Un tel vin est obtenu par un long cuvage, jusqu'à ce que la fermentation soit presque totalement tombée. Avant 1790, on expédie à Paris jusqu'à 80 et 100 000 hl par an. A la fin du XVIIIe Siècle et au début du XIXe, la cherté du vin va entraîner le développement de nouveaux vignobles, dans des sites moins privilégiés, ce qui fait que la production de l'arrondissement est estimée à 300 000 hl en 1809. Tous ces vins de médiocre qualité sont expédiés sur Paris et ruinent la réputation des vins d'Arnaison (32). Le débouché régional va suppléer le débouché parisien qui se restreint. Il s'étend à partir de 1855, grâce à l'augmentation du niveau de vie à la montagne, où l'on se met à boire du vin : montagne manufacturière, Monts du Charolais, Monts du Soir jusqu'à Thiers. Les plantations nouvelles se multiplient, particulièrement sur les coteaux autour de Perreux, sur défrichements de chênes et même sur les versants bien exposés en demi-montagne. La vigne est conduite avec plus de soin, mais n'est pas traitée comme pour un vignoble de qualité. Les rendements sont abondants (50 hl par ha en moyenne en 1866) et "seuls, les vins des bons cantons, faits avec méthode et soin peuvent se conserver deux à trois ans" (29).

Le phylloxéra, loin de briser l'essor du vignoble, va amener son expansion. Il apparaît très tôt : "vers la fin d'août 1879, M. Durand, propriétaire à Perreux, découvre les taches. Le mal était plus grand que l'on pensait : le phylloxéra s'étend sur Perreux, Saint-Vincent-de-Boisset et Régny, sur 7 km de long et 3 km de large". De la rive droite, il gagne les

gorges de la Loire et le plateau de Neulise en 1882, la Côte Roannaise à partir de 1886. Le coteau de Fleury est atteint à son tour en 1887. La maladie provoque la hausse des prix : l'hectolitre qui se vendait de 18 à 25 francs en 1886 est demandé entre 55 et 90 francs en 1890. En effet, à cause de la diminution de production dans le Midi, les expéditions reprennent sur Paris : elles sont de 12 à 15 000 hl dès 1886 (39). En même temps que l'on lutte avec le sulfure de carbone, le vignoble est replanté au fur et à mesure des destructions. A vrai dire, il a tendance à se concentrer dans les sites les plus favorables à la production de masse, comme l'indique la carte. Les vignes d'autarcie de demi-montagne et du plateau de Neulise reculent. Le vignoble des gorges de la Loire accroché à des pentes raides et le vignoble de Saint-Germain-Laval, isolé, ne sont reconstitués qu'en partie et le phylloxéra a ici les résultats désastreux bien connus. "En quelques années, le vignoble de Saint-Germain-Laval est détruit aux trois quarts, ce qui restait ne compensait pas les frais de production. Or la vigne assurait la moitié des ressources locales et les commerçants en ressentent les effets. L'exode inévitable commence. En 1903, le budget municipal tombe à 17 000 francs ; il était de 45 000 francs en 1885" (34).

Au contraire, la Côte Roannaise va connaître son apogée. Le vignoble de coteau reconstitué perd son aspect désordonné pour les rangées rectilignes de ceps. La vigne prend une place prépondérante aux dépens de la polyculture. La plaine qui la borde est gagnée par la fièvre des plantations et la surface en vigne double. Aux tourelles, corps de logis, églises gothiques, remparts et vieilles portes cloutées légués par le passé, cette ère de prospérité ajoute les maisons à étages en pierre de la montagne, avec encadrement de briques autour des ouvertures, des rentiers ; les maisons-blocs en longueur, crépies, avec habitation à gauche, cuvage et étable au milieu, grange à droite et cave à moitié enterrée sous la pente naturelle, des vigneronns aisés ; les vastes maisons de maître, surmontées d'un clocheton, précédées par deux rangées de bâtiments de part et d'autre de la cour, des domaines des riches exploitants de la plaine. Le maximum de population est atteint en 1891 ou 1896, suivant les villages, dans la Côte, où elle a augmenté de 13 % par rapport à 1887 ; plus tard dans la plaine : en 1901 à Saint-Germain-l'Espinasse et 1906 à Lentigny. Le petit vignoble de Fleury-la-Montagne qui s'étend sur les communes voisines de Saint-Nizier-sous-Charlieu, Saint-Pierre-la-Noaille, Iguerande, Mailly et à un moindre degré, Saint-Bonnet-de-Cray et Saint-Julien-de-Jonzy dépasse lui aussi les 100 habitants au km². A Fleury même la vigne s'étend sur 550 des 875 hectares du finage et les jeunes

formés à l'école de greffage du village, sont appelés en Auvergne, dans l'Yonne et en Bourgogne (35).

Les besoins en main d'oeuvre de la vigne sont considérables, car tout le travail se fait à la main et l'écartement des ceps ne permet pas le passage du cheval. On considère qu'un ouvrier peut entretenir 50 ouvrées (2 ha). Il y a aussi nombre de courtiers et négociants, de voituriers, tonneliers, septembriers qui entretiennent la futaille, maçons, charpentiers et forgerons. Les montagnards des Monts de la Madeleine s'installent comme métayers ou journaliers dans la Côte Roannaise. A Saint-Alban, le solde migratoire représente 70 % de la croissance de la population, passée de 627 à 1 094 habitants de 1866 à 1896 (36). A Fleury-la-Montagne, les artisans viennent des Monts du Charolais et les saisonniers sont des tisseurs de la montagne.

Le développement de la culture de la vigne a créé un sous-prolétariat d'ouvriers agricoles, qui tend à s'opposer aux propriétaires de grands domaines d'origine nobiliaire d'une cinquantaine d'hectares, et aux exploitants agricoles aisés. A Saint-Alban, en 1913, il y a 70 agriculteurs en faire-valoir direct qui ont autour de 5 hectares et vivent correctement, une vingtaine d'agriculteurs entre 5 et 15 hectares ou plus, 33 métayers, 87 ouvriers agricoles et 40 journaliers. A Fleury-la-Montagne, la masse des façonniers ou prix-fauteurs qui entretiennent chacun deux hectares de vigne, ne dispose que d'une chèvre et d'une pauvre maison de deux pièces. Leur femme, à la cave, tisse la soie sur métier à main, à l'image des femmes de vigneron en faire-valoir direct qui n'ont que trois hectares et une vache.

- Le Brionnais gagné par la prairie.

L'emboucheur, comme le vigneron, est considéré par les autres paysans comme un aristocrate de la terre : il gagne bien sa vie, tout en faisant un travail moins rude, plus noble. La spécialisation dans l'élevage gagne le Brionnais entre 1852 et 1882, à l'époque où la France s'industrialise et se dote d'un réseau de chemins de fer. Contrairement à ce qui se passe pour le vignoble, elle s'accompagne d'une diminution de la population (les maxima de l'ordre de 50 hab/km² sont antérieurs à 1866 et même à 1846 dans le berceau de l'embouche), ce qui correspond au caractère extensif de cette activité. Le paradoxe veut que cette agriculture pour la vente soit pratiquée, dans un pays isolé, sans ville, hors le bourg-marché de Marcigny,

par de petits exploitants traditionnels. Il s'explique par l'exceptionnelle aptitude des terres à la prairie naturelle.

Au XVIII^e Siècle, apparaît à Saint-Christophe-en-Brionnais, Saint-Julien-de-Civry, Briant et Oyé, sur les riches prairies du lias, la race charolaise, qui est un rameau des races jurassiennes. Bientôt, il y a dans le Brionnais un engouement pour l'embouche, qui est le fait pour les bêtes de prendre le maximum de poids dans le minimum de temps et, en 1808, les sept communes du noyau primitif ont plus de 50 % de leur surface en pré.

La race primitive est recherchée pour les labours et les charrois. Médiocre laitière, elle acquiert facilement de la viande. Les boeufs sont engraisés vers 6-7 ans et les vaches vers 7-9 ans. La race actuelle, orientée vers la viande, va être mise au point dans le Nivernais, et en particulier dans les pays entre Loire et Allier, étudiés par Jean Boichard, où s'est établie en 1770 une famille d'éleveurs d'Oyé, les Mathieu. En 1830, le comte de Bouillé introduit dans son domaine de Villars, dans la Nièvre, le croisement avec la race anglaise Durham, ce qui donne des sujets à charpente plus fine et à meilleure aptitude à la viande. Mais les risques de dégénérescence obligent à maintenir des croisements à partir de reproducteurs de race pure (durham et charolais), ce qui explique les achats massifs en Charolais-Brionnais. A la fin du Second-Empire, la race stable charolais-durham est acquise, mais les Brionnais, occupés à préserver la pureté de leur race, se refusent longtemps à accepter le métissage : ce n'est qu'en 1890 que le Conseil Général de Saône-et-Loire admet la présentation de bovins-métis dans les concours, les propriétaires des départements voisins trouvant chez eux des reproducteurs supérieurs à ceux du Brionnais (37).

En 1852, l'agriculture du Brionnais se partage entre la recherche de l'autarcie, la culture du blé, et l'élevage des bovins que suggère l'assemblage de terroirs aux aptitudes variées : les champs et les vignes s'étendent sur le calcaire, les prairies sur les marnes. Dans le canton de Semur, le seul à être tout entier contenu dans le Brionnais, les terres labourables couvrent 36 % de la surface totale et 45 % de la surface agricole utile, dont 60 % pour le blé. Les prés et pâturages couvrent une surface équivalente, ce qui est bien supérieur à leur importance dans les pays entre Loire et Allier, où l'on trouve encore 27,3 % de la surface totale en herbe et 50 % en labours, d'après le cadastre de 1900. L'élevage bovin est déjà nettement orienté vers l'embouche : en 1852, le canton de Semur compte 15 % des élèves, mais 29 %

les et Semur ; de plus, 55 % des boeufs et 13 % des vaches seulement sont des animaux de trait. La vigne (7 % de la surface totale) et le petit bétail (moutons et chèvres) restent importants. Les préoccupations de rentabilité ne l'emportent pas encore, car un hectare de prairie qui reçoit en moyenne deux boeufs, soit un revenu net annuel de 300 francs, procure le même revenu que deux hectares de blé, mais le grand nombre des petites exploitations et la routine sont un frein à la spécialisation (38).

EVOLUTION DE LA REPARTITION DE LA PROPRIETE A SAINT-CRISTOPHE-EN-BRIONNAIS

	cadastre de 1850		cadastre de 1900	
	% en nombre	% Surf. tot.	% en nombre	% Surf. tot.
propriétaires de + 2 ha				
de 2 à 5 ha	52	16,5	55	18
de 5 à 15 ha	34,5	20,5	41	35
de 15 à 30 ha	7,5	16	7	15
plus de 30 ha	6	27,5	2	14

les propriétaires de moins de 2 ha sont 200 sur 600 en 1800 et
215 sur 525 en 1900

Source : Mme Claudette Vincent-Bardollet, (134) , pp. 31-99.

De 1852 à 1892, la surface des prairies a augmenté des deux tiers et celle des terres labourables a diminué de moitié : le rapport pré sur terre labourable est passé de 0,85 à 1,65 (39). Cette évolution s'explique par l'accentuation du déséquilibre du revenu en faveur de l'embouche : la consultation des mercuriales locales montre que le quintal de blé à Charolles passe en moyenne de 22 francs pour la période 1855-1875 à 17,50 francs pour la période 1890-95, soit une baisse de 20 %, alors que le prix moyen du boeuf gras à Saint-Christophe-en-Brionnais double de 1852 à 1882, il passe de 300 à 600 francs. Parallèlement, la région se trouve desservie par de nombreuses voies ferrées, qui facilitent l'acheminement du bétail sur Lyon et surtout sur Paris. Les terres empryées gagnent considérablement en valeur : leur prix de vente passe de 2 500 à 5 000 francs l'hectare dans les meilleurs sites et le prix de location de 60 à 150 francs (40).

L'embouche exerce une fascination sur le paysan, car il apporte l'aisance sans donner beaucoup de travail : les façons aux prairies et aux haies à la belle saison, quelques bêtes à soigner l'hiver. L'emboucheur achète les bêtes maigres à l'âge de 3 à 5 ans, dans les régions d'élevage voisines aux pâturages moins riches (massifs anciens, plaines argilo-sableuses) et revend d~~é~~ mai à juin jusqu'à novembre les animaux destinés à la boucherie. C'est un négociant qui court de foire en foire et qui doit savoir, au coup d'oeil, à quel moment changer une bête de pré ou la mener au marché.

Les gros propriétaires, groupés dans les comices agricoles, le Comice Libre de l'arrondissement de Charolles, conservateur fondé en 1840, et la Société d'Agriculture que le sous-préfet a créée en 1880, pour lui faire pièce, se font les propagandistes de l'amélioration de la race et de l'extension des surfaces en herbe. Eux seuls peuvent être de vrais emboucheurs, car ils pratiquent le crédit d'embouche et disposent de la gamme de prés nécessaires, ^{des} ~~des~~ ^{prés} maigres des coteaux aux prés riches et humides des fonds de vallées, les chambons, qui donnent une teinte dorée à l'échine des bêtes qu'on y parque dans les quinze derniers jours du cycle. Et pourtant les petits propriétaires vont les imiter, même s'ils conservent, pour l'autoconsommation, des labours. Or la petite propriété de 5 à 15 ha s'est renforcée aux dépens des domaines de plus de 15 ha, dans la 2^{ème} moitié du XIX^e siècle (voir tableau). Ainsi se généralisent le système et le paysage bien connus aujourd'hui, fixés par la description qu'en donne Gallois en 1894. "La prairie charolaise ne se fauche pas. Entourée d'une haie que surmontent des chênes mal dressés, soigneusement ébranchés chaque année, pour qu'ils ne donnent pas trop d'ombre, elle sert d'enclos au troupeau de boeufs qu'on y enferme maigre au printemps et qui en sortira trois mois après à point pour la boucherie. Une seconde opération sera aussitôt recommencée qui porte sur un moins grand nombre de bêtes, qui ne seront livrées qu'à l'arrière-saison. L'emboucheur laisse le soin d'élever des bestiaux, qui ne donnent pas tant de profit, aux possesseurs de prairies moins riches" (47).

Véritable industrie, l'embouche exige un système de crédit et une bonne organisation commerciale : le Brionnais va s'en doter. Il faut beaucoup de capitaux pour acquérir ou louer des prés très recherchés et acquérir du bétail maigre. L'emboucheur souscrit des *billets d'embouche* à trois mois d'échéance auprès de sa banque, pour acheter le bétail maigre aux foires de février-mars. Il les renouvelle en juin-juillet, quand il recharge ses prés

et il les rembourse en octobre-novembre. On en trouve trace dès 1840 dans les archives d'un banquier local de Charlieu et ils sont admis au réescompte de la Banque de France en 1880. Marcigny est le centre du crédit d'embouche (42). D'autre part, marchands de bestiaux et chevillards, éleveurs et emboucheurs ont besoin de trouver, qui le choix le plus étendu possible, qui le prix le plus rémunérateur. Aussi vont-ils se rencontrer en quelques lieux privilégiés qui finissent par s'imposer : les foires du jeudi de Saint-Christophe-en-Brionnais pour le bétail gras, les foires de Charolles pour les élèves.

Cependant, la pénétration du progrès technique est lente. Ce n'est qu'en 1890, nous l'avons vu, que la race charolaise améliorée est vraiment acceptée dans le pays. L'effort pour pratiquer la sélection est pris en mains par des éleveurs de la Région de Roanne. L'étable-modèle d'Oyé, qui dispose de 43 hectares de prairies louées, est créée, à l'initiative d'un Conseil d'Administration, dont le président est le député de Roanne, Audiffred, et qui ne comprend parmi ses membres qu'un seul éleveur brionnais. Elle commence à fonctionner en 1890 et fait faillite en 1902, quand l'État lui retire les subventions, alors qu'elle commence à fournir des produits de valeur. L'état sanitaire du bétail est très médiocre et le troupeau est ravagé par de très graves épizooties. A la fin du siècle, il n'est guère plus nombreux qu'en 1850 : d'après la statistique agricole, le troupeau bovin de Saint-Christophe-en-Brionnais compte 552 têtes en 1852 et 557 têtes en 1892. La mécanisation et le progrès agronomique pénètrent très lentement, ce qui ne gêne guère l'embouche, forme d'exploitation primitive, puisqu'on se contente de laisser brouter l'herbe, fusse-t-elle de qualité exceptionnelle... Exploitation extensive aussi : en 1911, la population a diminué de 30 % par rapport au maximum de 1846 et la densité est tombée de 60 à 43 ; elle sera de 35 hab/km² en 1921 (44).

Le contraste est grand entre le niveau technique et la remarquable armature spéculative que s'est donné le Brionnais, dont Marcigny est le "cerveau" financier et Saint-Christophe, le "grand marché", pour reprendre les expressions de Jean Labasse. Cette armature s'imposera aux régions périphériques, Sologne Bourbonnaise et plaine de Roanne, au fur et à mesure que l'embouche va s'y étendre entre les deux guerres.

c) *Les Monts de la Madeleine : une moyenne montagne isolée, qui s'ouvre au progrès.*

Foyer permanent de vie besogneuse, d'émigration temporaire ou définitive, les Monts de la Madeleine sont une moyenne montagne surpeuplée de petite céréaliculture, où la terre est la principale source de richesse. Ce visage classique à l'échelle du Massif Central est insolite dans ces massifs du Centre-Est pénétrés par l'industrie : le tissage du coton n'a pas franchi la Loire et la coutellerie de Thiers s'est arrêtée aux hautes vallées des Bois-Noirs. Mais ce conservatoire des traditions s'est ouvert cependant dans la deuxième moitié du XIXe Siècle au progrès agricole, ce qui a permis une lente mais certaine amélioration des conditions de vie des habitants, sensible surtout après 1911.

L'habitat est réparti entre les "villages", hameaux familiaux de six à dix maisons, au milieu des labours et des prés en rectangles trapus, entourés de landes à genêts pacagées, sur les rochers. Les sommets (1 165 m au Bois d'Assise) ne sont pas suffisamment élevés pour que la vie pastorale soit possible. Les plus pauvres emmènent les troupeaux dans les forêts de hêtres et de chênes, qui cèdent la place en altitude au sapin. Les petites propriétés d'une dizaine d'hectares des habitants des villages, qui utilisent en commun les sectionnaux, médiocres pacages le plus souvent, contrastent avec la grande propriété seigneuriale, particulièrement stable, des comtes de l'Estoile et de Meaux, des de Rochetaillée à Saint-Just-en-Chevalet, des de Sugny à Saint-Romain d'Urfé, des de Saint-Pulgent à Saint-Martin-la-Sauveté, divisée en fermes d'une trentaine d'hectares.

L'*isolement* est le maître-mot : isolement du massif entre l'abrupt des Bois-Noirs qui le sépare de l'Auvergne et "la" faille de la Côte qui le sépare de la plaine de Roanne ; isolement des "villages" établis en clairière sur les replats au-dessus des gorges, comme ce hameau des Noës, où le futur curé d'Ars a fui la conscription pendant l'Empire (45). Etant donné la médiocrité des conditions naturelles, le *surpeuplement* est la seconde donnée fondamentale. Les migrations de misère, saisonnières et au moins temporaires, et la recherche de ressources de complément sont attestées dès le XVIIIe Siècle, grâce à l'enquête de l'intendant d'Herbigny en 1697. 700 à 800 paysans du canton de Saint-Germain-Laval et du Nord du Forez quittaient le pays après les semailles, pour s'embaucher comme scieurs de long ou pour d'autres grosses besognes, dans différentes provinces de France, en Piémont, Milanais et beaucoup en Espagne. Le curé de Saint-Just-en-Chevalet écrit : "quand les

garçons sont grands, ils vont presque tous hors le pays, les filles vont au voisinage pour être servantes et les hommes qui restent travaillent au charbon de bois, aux sabots et défrichent quelques carrés de broussailles ; leurs femmes filent à la livre" et le curé de Saint-Romain d'Urfé ajoute : "les habitants vont les uns à la scie, les autres voiturent et les autres vont dans le Nivernais battre du blé" (46). De 1806 (12 944 habitants) à 1891 (12 238 habitants), la population du canton de Saint-Just-en-Chevalet et des quatre communes d'Arcon, les Noës, Saint-Rirand, Saint-Bonnet-des-Quarts qui constituent l'actuelle région agricole des Monts de la Madeleine, est restée étonnement stable, avec un léger maximum en 1846 (13 023 habitants). La densité moyenne (40 hab/km²) est beaucoup plus forte qu'il n'apparaît si l'on considère que les forêts, incultes et landes, couvrent la moitié de la surface. La diminution de population est encore à peine sensible de 1891 à 1911 : elle est de moins de 500 habitants en 20 ans. Elle reste encore modérée aujourd'hui : en 1954, elle n'est que de 37 % par rapport au maximum de 1846. On trouve des chiffres équivalents pour les hautes vallées de la Besbre et du Sichon, dans la Montagne Bourbonnaise : la densité est de 53 hab/km² en 1876 et la diminution de 38 % entre 1876 et 1962 (47).

Les Monts de la Madeleine sont caractérisés par la permanence de taux de natalité élevés et par la faiblesse de l'exode rural jusqu'au début du XXe Siècle. Ce comportement démographique particulier a été très bien observé, par un enfant du pays, l'abbé Canard. "Les familles nombreuses, de six à sept enfants, étaient la règle générale. Cependant, remarque-t-il, la consultation de nombreuses généalogies de familles paysannes m'a appris que pendant les trois derniers siècles, à l'intérieur de chaque génération, ne se mariaient pratiquement que la moitié des enfants parvenus à l'âge adulte : le fils aîné en priorité, favorisé qu'il était en héritage pour continuer la lignée dans la maison ancestrale ; quelques autres qui acceptaient d'apprendre un métier, de s'installer hors du foyer paternel, de vivoter à la journée ou de s'exiler comme scieurs de long et sabotiers, dans les forêts lointaines, pouvaient encore avec leurs misérables gains assurer la subsistance d'une mère et de ses enfants. Mais combien d'oncles et de tantes, célibataires volontaires ou non, ont consacré leur temps et leurs bras à l'éducation de la progéniture du chef de famille et aux soins des parents âgés ! Ainsi vivaient sous un même toit à pot et à feu communs plusieurs membres de deux ou trois générations. La main d'oeuvre ne faisait pas défaut dans les petites exploitations. Ces sortes de communautés patriar-

qu'au tirage au sort et les filles... jusqu'à la mort" (48).

LE MOUVEMENT DEMOGRAPHIQUE DE DEUX COMMUNES DES MONTS DE LA MADELEINE

Commune	Période	N	M	Mouvement Naturel	Mouvement de Population	Mouvement migratoire	par an
Romain d'Urfé (48)	1881-1900	24,8 ‰	24,6 ‰	+ 8	+ 55	+ 47	+ 0,2 %
	1901-1911	23,6 ‰	21,7 ‰	+26	- 178	- 204	- 1,4 %
	1919-1939	16,8 ‰	20 ‰	-63	+ 153	- 90	- 0,45%
Tuilière (49)	1926-1936	18,6 ‰	14,2 ‰	+ 30	- 101	- 131	- 1,5 %
	1936-1945	16,5 ‰	15,3 ‰	+ 8	- 35	- 43	- 0,7 %
	1946-1954	14,7 ‰	15 ‰	- 3	- 97	- 94	- 1,5 %

Après 1900, les montagnards qui avaient commencé par aller travailler dans la plaine et le vignoble, gagnent les grandes villes, Roanne d'abord, puis Lyon et Paris. De 1919 à 1939, 231 personnes originaires de Saint-Romain d'Urfé, peuplé de 1096 habitants en 1921, ont quitté le village pour des villes de plus de 30 000 habitants. Ce sont les jeunes qui partent : un ménage de journaliers s'est vu abandonné par ses cinq enfants (48). Pour remédier à la disparition d'une main d'oeuvre abondante, chaque ferme prend en pension un ou deux enfants de l'Assistance Publique, qui devenus grands, servaient comme domestiques. C'est aussi une ressource de complément, qui remplace la fabrication des sabots à la main, le débitage des planches de sapin et leur charroi à Vichy par les hommes, la confection d'ouvrages au crochet et à l'aiguille pour les fabricants de Roanne par les femmes. Ainsi la vie paysanne se maintient dans le cadre de la petite exploitation familiale bien après la guerre 1939-1945.

La survivance de cette vie patriarcale marque le poids des traditions sociales et religieuses, entretenues aussi par l'influence conservée par les grands propriétaires résidents (50). Elle n'a pas entravé la pénétration du progrès technique dans le cadre d'une agriculture largement autarcique. La statistique agricole de 1885 (51) montre la place tenue par les cultures fourragères et sarclées : elle indique pour le canton de Saint-Just-en-Chevalet, 900 ha de pommes de terre, 600 ha de prairies artificielles, 1 200 ha de fourrages annuels, pour 2 600 ha de seigle, 370 ha de froment,

285 ha de méteil et 700 ha d'avoine. Le troupeau était important : élevage de vaches pour le lait et le travail, de moutons et de chèvres sur les landes et engraissement de porcs à la ferme. La statistique fait état en effet, à côté de 270 chevaux et 300 boeufs, ce qui est fort peu, de 4 000 vaches, 1 700 élèves de plus d'un an, 3 600 moutons et 1 600 chèvres, 2 850 porcs. L'établissement d'une liaison ferroviaire Roanne-Vichy, par les vallées de l'Aix et du Sichon, qui fonctionne de 1912 à 1939, permet l'arrivée à bon compte de la chaux de l'Allier et la substitution du froment au seigle dans le cadre de l'assolement classique : pommes de terre ou topinambours sur les sols pauvres, en tête d'assolement, blé, 2 ans de trèfle, avoine ou seigle. Chaque exploitation, d'une dizaine d'hectares en moyenne, produit pour l'autoconsommation et la nourriture du troupeau (8 vaches, une vingtaine de brebis, 5 ou 6 porcs, une centaine de volailles). On vend les veaux blancs à 150 kilos, les agneaux gras et le surplus du beurre et du fromage, des porcs, de la volaille et des oeufs aux épiciers locaux, aux maquignons et dans les foires du canton ; et, quand on en possède suffisamment, du bois. Ainsi les petits propriétaires des villages arrivent-ils à connaître un minimum de bien-être.

x

x x

La Région de Roanne et le Haut-Beaujolais sont à la fin du XIX^e siècle une région peuplée, active, où la terre est convenablement cultivée, où les paysans trouvent dans le travail textile un complément de ressources et où la mécanisation a fixé le quatrième foyer cotonnier national. Ils forment une région autonome autour de Roanne, petite capitale industrielle, bien dotée en commerces de gros et en établissements financiers. C'est un aboutissement remarquable pour une plaine insalubre entourée de massifs anciens, située sur la Loire qui ne forme pas un axe de circulation privilégié. Les hommes du terroir ont su mettre à profit les vicissitudes de l'histoire qui profitaient à leur région : le passage momentané par Tarare, Roanne et la Loire de la route de Paris à Lyon, l'introduction du travail du coton par les négociants lyonnais et, en dernier lieu, la cession de Mulhouse à l'Allemagne. Ce "miracle" roannais et montagnard, à l'heure de la révolution industrielle et agricole, survivra-t-il aux exigences de l'économie moderne, dans une région où les traces du passé manufacturier ne sont pas effacées ?

CHAPITRE II - C - L ' APOGEE

NOTES

- (1) On entend généralement par THIZY l'ensemble des deux communes de Thizy et de Bourg-de-Thizy et ici pour COURS, la ville et les deux communes de La Ville et de Pont-Trambouze, qui en ont été détachées en 1872 et 1876.
- (2) Ces chiffres ont été calculés pour la partie du département du Rhône comprise dans le champ de l'étude.
- (3) Les sources essentielles sont :
Ch. LESOURD (115), L'adaptation d'une ville à la vie industrielle, étude de Roanne, D.E.S., 1940, 97 p.
Charles DECHELETTE (89), L'industrie cotonnière à Roanne, 1910.
J.H. BILLET (86), Thizy et les environs, 1906.
ARDOUIN-DUMAZET (84), La région lyonnaise, 1896.
L. GALLOIS (165), Lyon et la région lyonnaise, 1894, 226 p.
J.P. HOUSSEL (154), Les petites villes textiles du Haut-Beaujolais, 1971.
- (4) C. DECHELETTE (89), p. 151
- (4 bis) idem (89), pp. 133-158
- (5) Le NUMERO du fil est déterminé par le nombre de mètres contenu dans un gramme. Le numéro 26 signifie qu'il y a 26 000 mètres au demi-kilogrammes
L'ARMURE est le mode d'entrecroisement des fils de chaîne et de trame. La toile a l'armure la plus simple. Un métier à RATIÈRES, en permettant de soulever alternativement tel ou tel fil permet la réalisation de motifs complexes.
- (6) C. DECHELETTE (89), p. 151
- (7) Le MERCERISAGE est un traitement à la soude, suivi d'un étirage, qui donne de la transparence et un certain brillant ; il accroît la solidité.
- (8) L. SUBRIN (104), Historique de la teinture à Roanne.
- (9) C. DECHELETTE (89), p. 118 et p. 56
- (10) idem p. 57
- (10 bis) idem p. 60

- (11) Le CROISE a une armure moins simple que la toile ; le tissu présente un envers et un endroit et est caractérisé par des côtes et des sillons égaux disposés obliquement par rapport à la largeur du tissu. Dans la SERGE, très proche du croisé, côtes et sillons sont inégaux.
- (12) La BOURRETTE est filée avec les déchets impropres à la fabrication de la SCHAPPE.
- (13) Le DEGRAVE est l'impression à une ou plusieurs couleurs sur fond noir aniline ou indigo.
- (13 bis) Louis GONTHIER ~~§~~ ~~§~~, Généalogie de la famille DECHELETTE, Crépin-Leblond, éditeur, Moulins, 1948, 109 p.
- (13 ter) THIZY avait refusé le passage du chemin de fer à voie normale au moment de l'établissement de la ligne Roanne-Tarare-Lyon, dans les années 1860 à cause de l'opposition des transporteurs à chevaux qui étaient très puissants.
- (14) Marie-Josette BORIE (131), La C.G.T.U. dans le textile roannais entre les deux guerres, p. 131.
- (15) H. VELU (169), Villefranche-sur-Saône, p. 44-65.
- (16) Voir essentiellement J. LESOURD (115)
- (16 bis) Célèbre par sa réplique aux Autrichiens, qui voulaient piller Roanne en 1814, il a donné son nom aux Promenades du centre de la ville.
- (17) cité dans C. DECHELETTE (89), p. 99-100.
- (18) 23 121 habitants en 1866, 19 942 en 1886, 18 566 en 1911.
- (19) RAPPORTS AU CONSEIL GENERAL (44), session ordinaire de 1890.
- (20) Sur MARCIGNY, voir J. LABASSE, (17), Les capitaux et la région, p.244
- (21) On comprend l'insistance avec laquelle la Chambre de Commerce demande à la Compagnie P.L.M. la réalisation de la gare d'eau. Les marchandises venues de l'Est, comme les pyrites de Sain-Bel et les produits métallurgiques de Saint-Etienne, étaient, avant sa réalisation en 1894, déchargées en gare du Coteau et gagnaient le port par charrois.
- (22) J. LABASSE (17), Quelques aspects de la vie d'échanges en pays roannais, A.G. mai-juin 1954 p. 193-218.
- (23) L'ILLUSTRATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE (95), Le département de la Loire p. 31.
- (24) BANQUE REGIONALE DU CENTRE, 50 ans au service de l'économie régionale, Imprimerie Protat Frères, Mâcon, novembre 1963 - Les agences de Mâcon et d'Autun ont été créées en 1933.
- (25) François TOMAS (166), Quelques traits de la géographie et de l'histoire agraires de la plaine du Forez, in R.G.L., 1963, p. 137-138.

- (26) ANNUAIRE DE LA LOIRE (76), 1809, Chapitre "agriculture", p. 229-263.
ANNUAIRE DE LA LOIRE (79), 1843, p. 223 et, 1845, p. 267.
- (27) ANNUAIRE DE LA LOIRE (79), 1845, pp. 240-255.
- (28) Camille GAGNON (94), Histoire du métayage en Bourbonnais depuis 1789, p. 49.
Max DERRUAU (9), La Grande Limagne auvergnate et bourbonnaise, p. 300-303.
- (29) ENQUETE AGRICOLE DE 1866 (81), Département de la Loire : rapport du Président, p. 63-125 ; procès-verbaux et dépositions pour la Plaine de Roanne, p. 407-420.
- (30) Camille GAGNON (94), p. 100-106.
- (31) Bernard BUSSELLIER (128), Le vignoble de la Côte Roannaise, p. 9-16.
- (32) ANNUAIRE DE LA LOIRE (76), 1809, p. 245-247.
- (33) Docteur Louis COUTARET ~~1~~ ~~2~~, La maladie phyloxérique et son traitement, 1886, 207 p., princ. p.1
- (34) Robert LUGNIER (158), Saint-Germain-Laval, p. 115
- (35) Témoignage oral de Serge LACROIX, vigneron à Fleury-La-Montagne.
- (36) Jean-Charles LESPINASSE (132), Etude d'une société rurale : Saint-Alban-les-Eaux, p. 9.
- La croissance de la population a été particulièrement forte à cause de l'emploi né de la station thermale.
- (37) J. BOICHARD (2), La vie rurale entre Loire et Allier, p.
- (38) Claudette VINCENT-BARDOLLET (134), La vie agricole en Brionnais de 1850 à 1893 ; la production agricole en 1852, d'après la statistique agricole de 1852, p. 12-30.
- (39) idem (134), étude de la statistique agricole de 1892, p. 81-85.
- (40) ENQUETE AGRICOLE DE 1866 (81), département de la Loire, p. 411 et 419.
- (41) J. GALLOIS (147), Mâconnais et Charolais en A.G., 1894, p. 428-449.
- (42) Jean LABASSE (17), Les capitaux et la région, l'embouche p. 241-251
- (43) C. VINCENT-BARDOLLET (134), p. 69-74.
- (44) Ces chiffres sont calculés pour le canton de SEMUR, communes viticoles exclues (Fleury, Iguerande et Mailly).

- (45) ABBE Bernard NODET ~~1~~ ~~2~~, Le curé d'Ars, Déposition des témoins du procès de l'Ordinaire, éditions Xavier Mappus, Le Puy, 1959, 199 p., princ. p. 30-33.
- (46) Mémoire de d'HERBIGNY (96), Réponse des curés au questionnaire.
- (47) Marc LACOUTURE (157), L'activité agricole des hauts bassins de la Besbre et du Sichon, in REVUE d'Auvergne, 1963, p. 151.
- (48) Jean CANARD, Mouvements de la population à Saint-Romain-d'Urfé de 1612 à 1946, in BULLETIN DE LA DIANA, tome 29, 1945, N° 4, p. 118-155.
- (49) Jean CANARD, Mouvements de la population à Saint-Just-en-Chevalet de 1677 à 1960, Imprimerie Dumas, Saint-Etienne, 20p.
- (50) Influence entretenue par le paternalisme, qui conduit par exemple les propriétaires à abonner leurs fermiers au journal conservateur de Roanne jusqu'en 1940.
- (51) ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE LA LOIRE ~~3~~ ~~4~~ série 55, M 23.